



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO

Volume IV - N°29, 30 • Déc - Jan 2014



LA MONUSCO EN 2013

Lutte contre les groupes armés, stabilisation, rétablissement de l'autorité de l'Etat dans l'Est de la RDC



Consolider les acquis de 2013

A l'occasion des cérémonies marquant la fin de l'année 2013, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Martin Kobler, a voulu s'adresser aux Congolais. A cette occasion, il s'est exprimé à travers la Radio Okapi dans une allocution dont nous vous transmettons le contenu dans les lignes qui suivent.

Propos de Martin Kobler

Bonne année à vous tous ! Je peux dire qu'il m'était très agréable de collaborer avec vous, membres de la presse au cours de mes premiers mois ici dans la Mission. Je suis sûr que nous poursuivrons cette collaboration tout le long de l'année.

Laissez-moi vous dire quelques mots sur nos priorités en 2014. Je crois que la chose la plus importante, c'est de consolider les acquis de 2013. Consolider les acquis qu'on a [obtenus] en 2013, c'est très important. Nous avons maintenant plusieurs milliers d'ex-combattants du M23 qui sont ici en R. D. Congo et aussi en Ouganda.

Il faut maintenant renforcer rapidement le processus DDR [Désarmement, démobilisation et réinsertion]. A ce propos, j'ai rencontré les ambassadeurs des bailleurs, parce que ce programme doit être financé par la communauté internationale. J'ai encouragé mes collègues [des Nations Unies], mais aussi les membres du Gouvernement de la RDC, à s'asseoir ensemble et à réfléchir sur la façon de résoudre la question du désarmement le plus rapidement possible, parce que les ex-combattants sont là et doivent rejoindre le programme DDR, plutôt que de retourner en brousse. Donc, il faut consolider les acquis que nous avons obtenus en 2013. C'est aussi important d'encourager les autorités d'accélérer le processus de formation du Gouvernement, parce qu'il faut avoir un Gouvernement fort, qui peut prendre des décisions, car les tâches qui nous attendent en 2014 sont énormes.

Suite à la page 3

Sommaire

Arrêt sur image



Poignée chaude entre le chef de la MONUSCO et un Casque bleu de la Brigade d'Intervention

Mon point de vue

- 4 Le chef des opérations de maintien de la paix fait le bilan de l'année 2013

Echos des secteurs

- 6 La situation sécuritaire jugée précaire à Beni
7 A Pinga, Martin Kobler condamne une attaque des Mai Mai contre les populations civiles
8 La MONUSCO et l'Institut volcanologique évaluent l'activité des volcans à Goma
9 Projet d'élaboration d'un plan d'action pour la gestion des conflits communautaires
16 Le HCR au secours des rapatriés congolais de la Centrafrique

Grande interview

- 22 Un entretien avec Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général en RDC

Evénements

- 27 Signature de l'accord de paix entre le Gouvernement et la rébellion du M23
30 Vol inaugural du premier drone de surveillance de la MONUSCO

Qui fait quoi à la MONUSCO?

- 36 Zoom sur l'unité correctionnelle de la MONUSCO

Directeur de l'Information Publique

Charles Antoine Bambara

Coordonnateur des Publications

Penangnini Toure

Rédacteur-en-Chef

Joseph Tshimanga

Infographiste

Jésus Nzambi Sublime

Membres du comité de rédaction

Fatou Jobe, Lukas Knott, Mounia Lakhdar-Hamina, Valérie Petit, Honoré Tougouri

Contributeurs

Tom Tshibangu et Yulu Kabamba

Cela concerne aussi la consolidation de l'autorité de l'Etat à l'Est, une question que nous avons abordée à plusieurs reprises avec le Gouvernement. Il s'agit notamment de créer des îlots de stabilité. J'étais à Pinga, et je dois avouer que j'ai été impressionné par la présence de la Police nationale congolaise, la présence des FARDC [Forces armées de la République démocratique du Congo], mais aussi par celle des autorités civiles. La MONUSCO est également présente à travers une compagnie uruguayenne dans cette région autrefois aux mains des forces de Cheka [une milice]. Mais, j'ai été aussi impressionné de voir comment cela marche avec la présence des autorités civiles, de voir les représentants du Gouvernement travailler à Pinga. Donc, il faut consolider l'autorité de l'Etat dans les territoires qui sont libérés. Mais, c'est important pour nous de toujours insister sur le fait qu'on n'est pas ici pour remplacer l'Etat congolais, on ne peut pas et on ne veut pas remplacer l'Etat ou remplacer le Gouvernement. La première priorité, c'est que le Gouvernement prenne en charge la situation, et nous au sein de la MONUSCO, nous allons vous soutenir avec tout ce que nous avons.

Sur le plan militaire, c'est également important de poursuivre notre mandat en 2014 en combattant tous les groupes armés. Notre première priorité, donc, c'est la lutte

contre les FDLR [Forces démocratiques de Libération du Rwanda]. A présent, nous consacrons une grande partie de la Brigade d'intervention à la lutte contre les FDLR, mais nous ne devons pas non plus oublier les combats contre l'ADF [Forces démocratiques alliées], plus au Nord, dans le territoire de Beni.

Je suis également très préoccupé par la situation qui prévaut au Katanga. Je me suis rendu à Kalemie, à Kamina, mais aussi à Lubumbashi pour m'entretenir avec les autorités locales et provinciales. Je regrette que nous ayons concentré presque toutes nos activités militaires dans les Kivu. Nous ne devons pas négliger le Katanga. Mais, la situation dans le Katanga n'est pas que d'ordre militaire et humanitaire. Elle a aussi une dimension politique, c'est pourquoi mon adjoint, le Général Abdallah Wafy [chargé des opérations à l'Est de la RDC] était lui aussi au Katanga.

Concernant les élections, il est extrêmement important pour nous de mettre à profit 2014 pour préparer, conjointement avec la CENI [Commission électorale nationale indépendante], les élections locales, car c'est un cycle qui commence et il est important que nous soyons aux côtés des Congolais à un moment aussi crucial. La MONUSCO et le PNUD vont s'associer pour apporter une

assistance technique et logistique à la CENI et d'avoir un plan de travail conjoint avec l'Abbé MaluMalu, Président de la CENI. Ceci constitue une autre priorité au cours de cette année 2014.

Au plan international, j'étais à New York, il y a deux semaines pour des consultations et pour la réunion habituelle du Conseil de sécurité qui se tient régulièrement tous les trois mois. Je suis très encouragé par le soutien que nous avons à la MONUSCO, aussi bien de la part de la famille des Nations Unies que de celle du Conseil de sécurité.

Les discussions au Conseil de sécurité avaient porté essentiellement sur les questions du DDR, de la formation du Gouvernement, mais aussi sur les actions militaires, particulièrement les combats contre les FDLR.

Enfin, je me suis rendu à Addis-Abeba pour rencontrer Mary Robinson [Envoyée spéciale de l'ONU pour la Région des Grands Lacs d'Afrique] et les autres Envoyés spéciaux de la communauté internationale, et participer au Sommet de l'Union africaine. J'en ai profité pour m'entretenir avec différents interlocuteurs, rencontrer les Chefs d'Etat présents, et ceci en vue d'une meilleure coordination de nos positions avec la communauté internationale. Voilà l'essentiel de ce que j'avais à dire. Encore une fois, Bonne Année 2014 !■



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le Président Joseph Kabila (g) en réunion avec le chef des opérations de maintien de la paix et les responsables de la MONUSCO

Le chef des opérations de maintien de la paix fait le bilan de l'année 2013

Hervé Ladsous, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, fait le bilan des activités de son Département au cours d'une année, selon ses mots, "très active", passant en revue les situations en République démocratique du Congo (RDC), au Mali, au Soudan, au Soudan du Sud, en Syrie et en République centrafricaine.

M Ladsous a également parlé des améliorations constatées dans la conduite des opérations de maintien de la paix par l'ONU, notamment en termes de qualité et de réduction des coûts.

Il a insisté sur la nécessité de poursuivre ces efforts en mettant l'accent sur la qualité des services fournis, la formation des Casques bleus et les partenariats stratégiques. "Nous continuons à introduire des nouvelles technologies dans la conduite de nos opérations", a-t-il fait remarquer, donnant l'exemple des drones récemment déployés dans l'est de la RDC.

Le Département des opérations de maintien de la paix a réussi à "faire plus avec moins", s'est félicité M. Ladsous. Ainsi, a-t-il précisé, le coût de chaque membre du personnel en uniforme a baissé de 16% en 5 ans, grâce à une gestion plus efficace des ressources. En outre, a-t-il ajouté, nous sommes en train de réduire la taille de certaines opérations qui sont parvenues à un certain stade de vie, comme celles encore présentes en Haïti, en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Darfour.

M. Ladsous a aussi exprimé sa tristesse en évoquant le décès de 90 collègues, dont 29 ont été victimes d'attaques délibérées à leur rencontre. "La sécurité de notre personnel reste une priorité", a-t-il cependant tenu à souligner.

Priorités pour la RDC

En ce qui concerne la RDC, où M. Ladsous a indiqué qu'il s'est rendu récemment, la victoire militaire du Gouvernement sur le Mouvement du 23 mars (M23), obtenue avec



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Hervé Ladsous au cours d'une visite à Goma

le soutien de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), constitue une étape majeure, a-t-il dit. Il a salué l'accord politique signé à l'issue des pourparlers de Kampala.

M. Ladsous a indiqué que la première priorité en RDC était maintenant de régler le problème posé par la présence des autres groupes armés. Il s'est félicité, à cet égard, que la brigade d'intervention de l'ONU soit pleinement opérationnelle et que le projet de déployer des drones chargés de missions de surveillance ait été traduit dans les faits à Goma, le 3 décembre dernier.

Avec deux appareils de ce type en opération, et cinq d'ici au 1^{er} avril 2014, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix a expliqué que la MONUSCO était désormais en mesure de recueillir des images de ce qui se passe sur le terrain. Ces images sont utiles sur le plan militaire, sur le plan de la sécurité de nos troupes et pour connaître les mouvements de la population civile, a-t-il expliqué.

Il a indiqué que ces drones avaient été fournis par une société italienne, sélectionnée après un processus et un appel d'offres concurrentiel. Le contrat y afférent prévoit l'envoi d'une équipe de techniciens pour en soutenir le déploiement, a-t-il précisé. Il a espéré que l'on pourrait bientôt tirer des leçons de cette expérience pour envisager l'usage de ce genre d'équipement sur d'autres théâtres d'opérations.

La deuxième priorité en RDC est de faire face aux nouvelles situations, comme cela prévaut dans le Nord-Kivu, où 2.300 combattants membres de groupes armés ont déposé leurs armes, a indiqué M. Ladsous. Il a dit que l'ONU soutenait le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) engagé par le Gouvernement. M. Ladsous a toutefois reconnu la nécessité de ne pas laisser de vide sur le terrain après ces redevances.

Situation du Mali

Passant à la situation au Mali, le Secrétaire général adjoint y a constaté des progrès

importants. Il a rappelé que le deuxième tour des élections législatives allait avoir lieu et que les élections présidentielles s'étaient déroulées de manière transparente. Avec le retour d'institutions légitimes au Mali, nous devons redoubler d'efforts pour y instaurer un dialogue inclusif et traiter des causes du conflit, a-t-il dit.

Il a aussi souligné la nécessité de rester vigilant en matière de sécurité, et a déploré les attaques et les menaces en provenance des djihadistes. Il s'est réjoui du partenariat solide instauré entre le Gouvernement malien, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'ONU. "Nous nous approchons du déploiement complet des troupes et de forces de police de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)", a-t-il ajouté.

Soudan, Soudan du Sud

Concernant le Soudan, M. Ladsous a dit que la situation y a connu "une année difficile", avec une recrudescence d'attaques, des déplacements de populations civiles et le décès de 14 Casques bleus. Nous continuons à travailler dans le cadre du Processus de Doha, car il n'y a pas d'autre base de travail,

a-t-il indiqué. Au Soudan du Sud, il a indiqué que la sécurité des civils posait un problème dans l'État de Jonglei. "Nous commençons à redéployer les effectifs militaires de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et nous poursuivons le travail lancé à Baye où nous espérons un accord entre les deux pays", a-t-il indiqué.

La paix au Moyen Orient et en RCA

Parlant du Moyen-Orient, le Secrétaire général adjoint a ensuite rappelé que les 1 250 Casques bleus déployés au sein de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) étaient chaque jour victimes d'attaques. "Nous continuons notre travail, mais cela n'est pas facile", a-t-il reconnu. Nous espérons tous que la Conférence de Genève II aboutira à un processus politique qui mettra un terme au drame qui se déroule en Syrie. Si certaines conditions sont remplies, nous pourrions, si le Conseil de sécurité le demande, contribuer à la stabilisation de la situation en Syrie. Nous avons prévu divers scénarios, mais tout reste encore sur le papier, a-t-il précisé.

Pour ce qui est de la République centrafricaine, M. Ladsous a rappelé la présence de la mission de politique spéciale

dans ce pays, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), ainsi que le déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), aux termes de la résolution 2127. Cette résolution a aussi demandé à l'Union africaine et à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) de veiller à ce que la passation des pouvoirs entre la MICOPAX (force de la CEEAC) et la MISCA ait lieu le 19 décembre 2013. Il a indiqué que le Secrétaire général devait faire des recommandations sur les solutions possibles dans les trois mois suivant l'adoption de ladite résolution. Il appartiendra au Conseil de sécurité d'envisager la suite, a-t-il précisé.

Enfin, interrogé sur le nombre de pays contributeurs de troupes aux opérations de maintien de la paix, qui est jugé insuffisant, M. Ladsous a reconnu que "la répartition de ce fardeau" n'était pas équitable. Il a indiqué que 95% des membres du personnel en uniforme venaient d'États Membres du monde en développement, et a estimé que cette situation ne pouvait pas durer ■

Source : Centre d'Actualités des Nations Unies. Le titre et les sous-titres sont d'ECHOS de la MONUSCO



Photo MONUSCO/Clara Padovan

Des enfants jouent sur un char détruit dans les combats contre le M23 en décembre 2013

Nord Kivu

La situation sécuritaire jugée précaire à Beni

Le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RD Congo, Martin Kobler, s'est rendu le 7 janvier 2014 à Beni, dans la province du Nord Kivu. Il était accompagné du commandant de la Force de la MONUSCO, le Général Carlos Alberto dos Santos Cruz, et du commandant de la Brigade d'intervention onusienne, le Général James Aloisi Mwakibolwa.

Ces hauts responsables de la MONUSCO s'étaient rendus dans cette zone pour évaluer la situation sécuritaire caractérisée par l'activisme de plusieurs groupes armés dont les

rebelle ougandais de l'ADF-Nalu (Allied Democratic Forces/National Army for the Liberation of Uganda ou Forces démocratiques alliées / Armée nationale de libération de l'Ouganda).

La situation à Beni a également été marquée ces derniers temps par des journées villes mortes, ainsi que des manifestations violentes de jeunes suite à l'assassinat, le 2 janvier 2014, du colonel Mamadou Ndala des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Plusieurs jeunes manifestants avaient tenté d'extraire du cachot de l'auditorat

militaire de Beni deux militaires FARDC suspectés dans l'assassinat d'un commandant du 42^{ème} bataillon des commandos FARDC des Unités de Réaction Rapide.

Dispersés par la police à coups de gaz lacrymogène, ils se sont rendus dans la commune Mulekera où ils ont brûlé la maison d'un officier FARDC qui serait impliqué dans l'assassinat du Colonel Mamadou Ndala. Cette situation préoccupe les autorités locales qui disent craindre des affrontements entre différentes unités au sein des FARDC à Beni ■

La MONUSCO réclame l'ouverture d'une enquête après la découverte de 21 corps dans les villages de Musuku et Mwenda

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), Martin Kobler, a exprimé sa consternation après la découverte d'au moins 21 corps dans les villages de Musuku et Mwenda, situés dans la province du Nord-Kivu.

Les victimes, dont des femmes et des enfants – dont le plus jeune serait âgé de quelques mois à peine – auraient été tués avec une extrême brutalité, pour la plupart à l'arme blanche, les 13 et 14 décembre 2013.

Trois filles mineures auraient été violées par les assaillants avant d'être décapitées. Le corps mutilé et démembré d'un enfant aurait aussi été retrouvé sur un arbre, dans le village de Musuku.

"Ces atrocités ne resteront pas impunies, les auteurs ne connaîtront pas de répit tant qu'ils n'auront pas répondu de leurs actes devant la justice", a prévenu M. Kobler.

La MONUSCO a renforcé ses patrouilles dans les zones concernées et usera de



Photo MONUSCO/Clara Pedovani

Des combattants des FARDC lors des attaques lancées contre le M23 en décembre 2013

tous les moyens nécessaires pour assurer la protection des populations locales. La mission onusienne a appelé par ailleurs à

l'ouverture d'une enquête pour faire toute la lumière sur ces graves violations des droits de l'homme ■

Nord Kivu

A Pinga, Martin Kobler condamne une attaque des Mai-Mai contre les populations civiles

Le chef de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO), Martin Kobler, a fermement condamné le 14 janvier une attaque menée par les Mai

Mayi Cheka contre un village dans l'est du pays, au cours de laquelle quatre soldats congolais ont été tués et trois civils blessés.

L'attaque a visé le village de Pinga, situé à environ 80 kilomètres au Nord-est de

Walikale, dans la province du Nord-Kivu, le soir du lundi 13 janvier.

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont répliqué et chassé ce groupe armé du village de Pinga, après 30 minutes d'échanges de tirs.

Selon le dernier bilan établi par la MONUSCO, quatre soldats des FARDC ont été tués et trois civils blessés au cours des combats.

"Je présente mes condoléances aux familles des victimes et au peuple congolais. Ce dernier incident prouve à suffisance qu'il ne peut avoir aucune cohabitation, ni négociation avec les groupes armés. La MONUSCO fera usage de toute sa force pour consolider les récents acquis militaires", a affirmé Martin Kobler.

Environ 1000 civils ont trouvé refuge auprès de la base de la MONUSCO à Pinga, pendant l'attaque ■



Des Casques bleus en séance de formation

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Les FARDC formées à la protection des civils

Par Biongo Martha Motoko/MONUSCO

La Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), par le biais de sa section des Affaires Civiles, a organisé le 29 novembre 2013 à Goma, une formation sur la protection des civils, à l'intention de 30 officiers des Forces Armées de République Démocratique du Congo (FARDC).

L'objectif de cette formation était de doter les FARDC d'informations qui leur permettent de mieux comprendre le mandat de la MONUSCO, en particulier en ce qui concerne la protection des civils, et la nécessité pour elles d'être une force complémentaire dans ce domaine ■



Photo MONUSCO

Photo de groupe avec le chef de bureau de la MONUSCO de Goma (au centre)



Une équipe de volcanologues atterrit sur le Nyamuragira

Goma

Par Clara Padovan/MONUSCO

La MONUSCO et l'Institut volcanologique évaluent l'activité des volcans

Une mission conjointe réunissant l'Observatoire volcanologique de Goma et la MONUSCO a effectué le 25 janvier 2014 un survol des volcans Nyiragongo et Nyamulagira. L'objectif de cette mission était d'évaluer l'état d'activité du cratère et du lac de lave de ces deux volcans. Grâce à la mise à disposition régulière des hélicoptères de la MONUSCO; la mission a pu relever des informations importantes qui permettront à la cellule de Gestion des risques et Catastrophes Naturelles du gouvernement local d'établir une documentation plus précise.

Par Clara Padovan/MONUSCO

Depuis la dernière éruption volcanique de 2002, les Nations Unies, dont le personnel est présent en grand nombre à Goma, soutiennent les activités de l'Observatoire volcanologique de Goma (OVG). L'OVG a été créé peu après l'éruption du Nyiragongo en janvier 1977.

L'observatoire volcanologique fait partie du Ministère de l'Enseignement Supérieur, universitaire et de la Recherche Scientifique (MESURS) et grâce à un projet UNOPS (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets) Il a bénéficié, jusqu'au 31 décembre 2013, d'un financement de l'Union Européenne et la Coopération Suisse.

Objectif

L'OVG doit observer 24h sur 24 et 7 jours sur 7 les volcans afin de détecter tout changement de comportement et d'évaluer les risques d'éruption. Les rapports mensuels de l'OVG sont l'unique

source d'information sur les résultats de cette surveillance qui permet d'établir le niveau d'activité du Nyiragongo et du Nyamulagira ainsi que le niveau d'alerte. Ces informations sont vitales pour les autorités, les médias et le public afin que tout le monde soit régulièrement informé de l'état des volcans en question. La MONUSCO joue un rôle très important en mettant régulièrement ses hélicoptères à la disposition de l'OVG.

Constats

Au cours de sa mission de survol, l'équipe n'a pu faire une évaluation du Nyiragongo à cause des mauvaises conditions météorologiques. La mission s'est alors concentrée sur le Nyamulagira. L'activité de ce volcan est intense depuis mars 2012. En effet, le Nyamulagira présente des fissures sur les flancs nord et sud depuis les tremblements de faible magnitude enregistrés les 20 et 21 janvier 2014.

L'équipe a pu apercevoir de la fumée

qui s'échappait de la fissure de Kagango qui relie le Nyamulagira au Nyiragongo ainsi qu'une intense fumerolle de couleur noirâtre au niveau du cratère du volcan.

Cet indice inquiète l'OVG car, des fumerolles similaires avaient été observées au cours de l'éruption du Nyamuragira le 6 novembre 2011. La présence de fumerolles indique déjà que la lave est présente dans les couches superficielles. Néanmoins, il est impératif de prendre en compte les activités sismiques du volcan pour comprendre son évolution car toutes les réactions du volcan seront précédées d'une forte activité tellurique provoquée par les fractures déjà existantes.

La surveillance de ce volcan doit donc être constante. Les conditions météorologiques de la région étant instables, l'ascension régulière des volcans et l'analyse des cratères sont délicates et nécessitent d'être conduites par des experts afin de permettre à l'OVG de recueillir des observations pertinentes ■

Sud-Kivu

Projet d'élaboration d'un plan d'action pour la gestion des conflits communautaires

Par Biliaminou Alao/MONUSCO

La Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en collaboration avec ses partenaires membres du Comité d'Analyse des Risques du Sud-Kivu, a organisé du 16 au 18 décembre 2013 un atelier pour élaborer un plan d'action intégré des activités de gestion des conflits identifiés dans la province.

Le plan d'action a pour objectif de définir les modalités d'intervention dans la résolution des conflits, il permettra de prévenir l'émergence de nouveaux conflits, résoudre ceux qui existent déjà et de promouvoir le relèvement communautaire pour plus de stabilité dans les localités affectées.

Par cette activité, le bureau de la MONUSCO du Sud Kivu, à travers la

section des Affaires civiles, soutient le gouvernement provincial par le biais du Comité d'Analyse des Risques dans la recherche des voies et moyens de prévenir et résoudre les conflits communautaires qui menacent sensiblement la paix et la stabilité dans cette province.

L'atelier a permis aux participants de connaître les degrés de nuisance des conflits existants ainsi que les entités les plus affectées et sur lesquelles l'attention devrait être focalisée. Le nombre en 2013 a été jugé très élevé par rapport aux statistiques de l'année 2012 et ce, en raison de la présence et surtout des activités des groupes armés qui mettent à mal retablissement de l'autorité de l'Etat dans plusieurs localités de la province du Sud Kivu.

Selon Gratien Mulimba, président de l'ONG internationale "IDA-Relief" intervenant

dans des projets de cohabitation pacifique qui estime que l'ONG éprouve des difficultés pour mener à bien ses projets en raison d'un manque de plan d'action et des risques liés à la présence de plusieurs groupes armés créant ainsi des poches d'insécurité dans différentes zones de la province.

Pour Ghislain Magabe de l'Organisation Innovation et Formation pour le Développement et la Paix, cet atelier permettra de catégoriser par ordre de priorité les objectifs du plan d'action.

Cette idée est aussi soutenue par certains acteurs de la société civile qui pensent qu'il est opportun de déterminer les conflits dans la plaine de la Ruzizi et de trouver les moyens pour les résoudre. Ils estiment nécessaire la mise en oeuvre des projets de développement pour l'intégration des communautés ■



Séance de travail d'une équipe de la MONUSCO avec leurs partenaires congolais

Bukavu

Le 10 décembre 2013, la journée des droits de l'homme à l'honneur

✍ Par Alain Likota/MONUSCO



Le Gouverneur du Sud Kivu (à droite) avec le chef du Bureau de la MONUSCO de Bukavu (à gauche)

La commémoration de la journée internationale des droits de l'homme a été observée avec faste le 10 décembre dernier à Bukavu par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Les officiels de la province du Sud-Kivu et de la MONUSCO ainsi que les défenseurs des droits de l'homme et des étudiants ont fêté ensemble cette journée.

Le Haut-commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) a placé, cette année, la journée sous le thème "20 ans au travail pour vos droits", pour marquer, justement, ses vingt années d'existence et de lutte pour la promotion des Droits de l'Homme à travers le monde.

"De nombreux progrès ont été accomplis durant ces vingt années", a indiqué Mme Navi Pillay, Haut-commissaire aux Droits de l'Homme, citée par Patrick Spinnoy, coordonnateur par intérim du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme à Bukavu.

Pour Mme Pillay, même si "les principes fondamentaux pour la protection et la promotion des Droits de l'Homme sont, pour

l'essentiel, en place, la volonté politique et les ressources humaines et financières pour réussir font souvent défaut."

L'appel de Ban Ki-moon

Dans son message lu par le chef du Bureau de la MONUSCO du Sud-Kivu, Aliou Sene, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon fait savoir qu'"en s'appuyant sur toutes sortes de normes et de mécanismes, le HCDH défend les victimes, presse les États de se montrer à la hauteur de leurs obligations, soutient les experts et organes œuvrant en faveur des droits de l'homme et – grâce à sa présence dans 61 pays – aide les États à mieux faire respecter ces droits".

En République Démocratique du Congo, cette journée a été commémorée sous un thème spécifique à savoir "Assurer la pleine jouissance de l'ensemble des droits de l'homme est la responsabilité de l'Etat mais l'affaire de tous".

Réagissant à ce thème, le gouverneur du Sud Kivu, Marcellin Cishambo a reconnu la responsabilité de l'Etat congolais en matière des droits de l'homme, soulignant

que "le combat des Droits de l'Homme est un combat permanent, et à aucun moment on ne peut avoir l'impression de l'avoir terminé".

Ce combat, a-t-il ajouté, doit encore se poursuivre par exemple dans le domaine de la liberté de la presse, pour l'abolition effective de la peine de mort, pour l'égalité homme femme etc.

De leur côté, les défenseurs des Droits de l'Homme soutiennent que "la situation des Droits de l'Homme reste toujours très préoccupante au Sud-Kivu malgré certaines améliorations enregistrées en RDC sur le plan de la législation relative aux questions des droits". Leurs préoccupations se justifient, car selon Raphaël Wakenge du Réseau des Associations des Droits de l'Homme du Sud-Kivu a relevé, par exemple, la persistance des tueries, viols, tracasseries et autres violations graves des droits des citoyens, surtout dans les zones où sévissent les groupes armés persistent encore.

Il a appelé le Gouvernement congolais à faire davantage pour sécuriser la population du Sud-Kivu ■

Province Orientale

Un atelier sur la résolution des conflits communautaires appuyé par la MONUSCO

Par Alain Likota/MONUSCO

La MONUSCO a clôturé le 9 janvier 2014 à Kisangani, un atelier sur la résolution des conflits communautaires non armés en province orientale, organisé par sa section des Affaires civiles en collaboration avec le ministère provincial en charge de l'Intérieur et l'Ordre public.

Une vingtaine d'acteurs de la société civile, des représentants des services étatiques de la Justice, des Affaires foncières, du Plan et de l'Intérieur, venus principalement de Bunia, Dungu et Kisangani, ont pris part à cet atelier de trois jours.

"C'est pour exhorter les partenaires étatiques et non étatiques à se pencher sérieusement sur la question de la résolution des conflits qui constitue aux yeux de tout le monde, un maillon important pour la consolidation de la paix, la stabilisation et le relèvement communautaire", que cet atelier a été organisé a indiqué Joshua André Efafe,

officier des Affaires civiles de la MONUSCO.

Ainsi, les participants ont notamment planché sur l'actualisation de la cartographie des conflits non armés en province orientale et leur analyse. Ils ont échangé des

expériences et analysé à fond les différents types de conflits communautaires dans la province: les conflits fonciers, coutumiers, ethniques, politico-administratifs ainsi que ceux liés aux ressources naturelles ■



Photo MONUSCO

Séance de travail entre des responsables de la MONUSCO et des membres de la société civile et services étatiques

Province Orientale

Campagne contre les violences sexuelles

Par Codjo Houegniglo/MONUSCO

La Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), par le biais de sa section de l'Information publique, a organisé du 25 au 30 novembre 2013, dans les territoires d'Isangi et de Yangambi, en Province Orientale, une campagne de sensibilisation à la prévention et à la lutte contre les violences sexuelles.

Dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la discrimination fondée sur le genre et les violences à l'égard des femmes, et de concert avec le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, cette campagne a permis de toucher près de 4.000 élèves de l'enseignement secondaire, ainsi que des membres de la société civile

et de la Police nationale congolaise.

Les plus récentes statistiques de la Clinique juridique de Yangambi et des juridictions civiles et militaires du district de la Tshopo, indiquent que les violences sexuelles demeurent un problème majeur et inquiétant dans cette partie de la RD Congo et que la plupart des victimes sont des mineures.

"L'enracinement des coutumes, le silence de la plupart des victimes de violences sexuelles, la tendance au règlement à l'amiable des cas de viol et l'ignorance de la loi sur les violences sexuelles sont autant de facteurs qui ont favorisé l'ampleur de ces violences dans le district", a estimé l'Abbé André Timbiri, curé de la paroisse Sacré-Cœur de Yangambi et président de la

société civile du district de la Tshopo.

Les participants devraient être informés pour bien lutter contre les violences sexuelles. La MONUSCO s'est employée à leur expliquer le bien-fondé de la campagne d'activisme instituée par les Nations Unies, la loi congolaise contre les violences sexuelles et les peines encourues, la tolérance zéro pour les arrangements à l'amiable pour des cas de viol, ainsi que la conduite à tenir par la population pour éviter le VIH/ SIDA, les mariages précoces ou les grossesses non désirées.

Un plan d'action de résolution des conflits a été préparé au cours de cette campagne et qui sera soumis au Gouvernement provincial ■



Une vue du milieu carcéral dans le Bas-Uélé, province Orientale de la RDC

Province Orientale

Absence de prison : un déficit notoire dans la lutte contre l'impunité dans le Bas-Uélé

Le district du Bas-Uélé en province Orientale vit encore un des moments les plus difficiles liés à cause de l'impunité dont "jouissent" un nombre important de violeurs des droits de l'homme. Pas de prison digne de ce nom ni à Buta, chef-lieu de district, ni dans les cinq autres territoires de ce même district. Les personnes condamnées sont libres de rester dans une maison de détention de fortune tenant lieu de prison ou de s'évader. La population crie son ras-le-bol et appelle la MONUSCO à la rescousse.

✉ Par Codjo Houegniglo/ MONUSCO

Le 20 décembre 2013, la petite Sostaine aura un an. Mais déjà, elle a été violée le 13 novembre dernier par un homme de 25 ans. Ce cas de viol s'est passé à Maliputa, à 15 km de Buta, dans la chefferie de Guru, au moment où la mère du bébé de 12 mois est allée puiser de l'eau.

Le violeur a été, certes, appréhendé par la police pour être jugé conformément à la loi, mais il ne s'inquiète pas, puisqu'il sait qu'il ne purgera pas sa peine, faute d'une prison normale dans ce secteur.

Un autre cas, c'est celui de Boniface qui, dans la nuit du 6 novembre 2013 dans un hameau à 7 km de Buta, a poignardé sa femme pour lui avoir refusé le rapport sexuel. Arrêté par la police, condamné par la justice et détenu dans ce qu'on appelle

"prison" à Buta, il s'est évadé le lendemain.

Il en est de même pour plusieurs autres personnes, auteurs d'infractions ou de crimes, condamnés mais qui circulent librement dans les six territoires que compte le Bas-Uélé, après leur évasion. *"L'absence d'une vraie prison dans notre district donne libre cours à l'impunité... Surtout les plaignants, les victimes et les défenseurs des droits de l'homme sont dans l'insécurité quand ils se retrouvent dans la cité le lendemain une personne contre qui une plainte a été déposée et condamnée par la justice"*, se plaint Patric Awata, activiste des droits humains et membre de la société civile à Buta.

Depuis des années, c'est un ancien dépôt de coton, en état de délabrement avancé et propriété privée de la défunte

société CODENOR qui sert de lieu de détention des personnes condamnées par la justice dans le Bas-Uélé, lesquelles sont communément appelées à Buta *"prisonniers volontaires ou de bonne foi"*.

Profitant d'une descente sur le terrain à Buta dans le cadre des 16 jours d'activisme des Nations Unies contre les violences sexuelles et de la célébration de la journée internationale des droits de l'homme, une équipe conjointe de la MONUSCO conduite par le Bureau conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH) a sensibilisé le comité local de sécurité, le personnel de la justice civile et militaire du district et les membres de la société civile au renforcement de la lutte contre l'impunité dans cette partie de la province Orientale de la RD Congo ■

Province du Maniema

Célébration de la Journée internationale de lutte contre le SIDA à Kindu

Par Halili Tshibangu/MONUSCO

La célébration de la Journée internationale de lutte contre le SIDA, le 1^{er} décembre 2013, a connu deux temps forts à Kindu dans la province du Maniema.

D'abord la veille, samedi 30 novembre, le bureau de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à Kindu, par le biais de sa section de l'Information publique, a fait des dons de vivres et de fournitures scolaires à plusieurs centaines d'enfants démunis et orphelins du SIDA qui sont scolarisés grâce à l'appui de la Fondation Femmes Plus. Cette ONG encadre actuellement 800 enfants vulnérables, dont

642 orphelins du sida et 13 enfants vivant avec le VIH/SIDA.

L'activité s'est déroulée en présence des représentants des bureaux provinciaux de coordination du Programme national multisectoriel de lutte contre le SIDA (PNMLS), du Programme national de lutte contre le SIDA (PNL), et de plusieurs responsables du Bureau de la MONUSCO à Kindu.

Le chef de Bureau de la MONUSCO de Kindu, Kassy Shaw Pacôme, a pris la parole à cette occasion pour donner lecture du message du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, insistant sur le fait qu'il restait encore beaucoup à faire pour

surmonter le problème du VIH/SIDA. *"Si nous voulons un avenir sans SIDA, nous devons continuer à investir, à agir et à innover pour réaliser notre vision de zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès dus au sida"*, pouvait-on lire dans le message du Secrétaire général de l'ONU.

Ensuite, les organisateurs ont procédé à une distribution de préservatifs destinée à sensibiliser la population contre cette pandémie. Par ailleurs, le Vice-président de l'Union congolaise des personnes vivant avec le VIH/SIDA au Maniema, a indiqué que dans la ville de Kindu, près de 400 personnes vivant avec le VIH/SIDA ont été identifiées ■



Photo MONUSCO

Séance de sensibilisation à Kindu

SIDA : quand l'ONU appelle à la lutte contre la discrimination

LÀ l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a rappelé dimanche que si des progrès considérables ont été réalisés dans la lutte contre cette maladie, il reste encore beaucoup à faire puisque certaines régions du monde accusent un retard et que les personnes séropositives sont trop souvent victimes de stigmatisation et de discriminations.

“Je suis plus optimiste que jamais. Dans la plupart des pays du monde, la lutte contre le VIH progresse à grands pas. Le nombre de nouvelles infections et de décès est en net recul et nous sommes en bonne voie pour atteindre notre objectif consistant à assurer un traitement antirétroviral à 15 millions de personnes d'ici à 2015 – une étape essentielle pour stopper l'épidémie de sida et en inverser le cours une fois pour toutes”, a indiqué M. Ban dans son message pour la journée.

“Toutefois, comme le révèle le rapport 2013 de la Journée mondiale de lutte contre le sida publié par ONUSIDA, certains signes préoccupants indiquent que des régions et des pays ont pris du retard. Même si nous parvenons de mieux en mieux à aider les populations vulnérables grâce à des actions visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination, il reste encore beaucoup à faire pour surmonter ce problème. Nous devons nous engager à faire tomber les dernières barrières que constituent par exemple les lois punitives et l'exclusion sociale, pour venir en aide à toutes les personnes qui n'ont accès ni aux traitements contre le VIH ni aux services de soins”, a-t-il ajouté.

Pour créer les conditions favorables à une génération sans sida, il faut selon le Secrétaire général, redoubler d'efforts pour qu'il n'y ait plus de nouvelles infections à VIH chez les enfants et que toutes les mères vivant avec le VIH aient accès à un traitement.

“Je demande instamment que des mesures soient prises pour mettre un terme à la discrimination et aux violences faites aux femmes, qui causent des souffrances terribles et augmentent le risque d'infection à VIH et de décès dus au sida”, a déclaré M. Ban.

M. Ban a salué tous les partenaires qui versent des contributions substantielles au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'une des principales sources de financement de la lutte

« Il reste encore beaucoup à faire. Si nous voulons un avenir sans sida, nous devons continuer à investir, à agir et à innover pour réaliser notre vision de zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Un élément de la Brigade d'intervention en conversation avec des enfants dans la localité de Pinga

au niveau mondial. Les grands pays montrent l'exemple, en affectant régulièrement des ressources à la lutte contre le sida et d'autres maladies. De nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire ont considérablement augmenté leurs dépenses de lutte antisida. Ils méritent tous que nous soutenions sans réserve leur recherche de solutions de financement propres à assurer la pérennité de la lutte contre le sida au-delà de 2015.

décès lié au sida. En cette Journée mondiale de lutte contre le sida, engageons-nous à reléguer le sida aux oubliettes de l'histoire”, a dit M. Ban.

De son côté, le Directeur exécutif d'ONUSIDA, Michel Sidibé, a affirmé que pour la toute première fois, nous pouvons dire que nous commençons à contrôler l'épidémie et que ce n'est plus elle qui nous contrôle ■

Source : Centre d'Actualités des Nations Unies

Kasaï Occidental, Kasaï Oriental

Le personnel judiciaire de parquet à l'école de gestion des greffe et secrétariat

Par Lansana Dabo et Honoré Cilumba/Monusco



Les participants à l'atelier organisé à Kananga, Kasaï Occidental

Le 15 janvier 2014, le ministère de la Justice et des Droits humains, avec la facilitation de la section d'Appui à la Justice de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), a organisé à Kananga, un atelier de formation de quatre jours sur la gestion pratique des greffes et secrétariats de parquets. L'atelier était présidé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Kananga, Alexis Lubanda Shabani, avec la participation de plusieurs responsables, dont les autorités judiciaires et le Coordonnateur provincial du Système des Nations-Unies, Alain Sitchet.

M. Sitchet a, dans son mot de circonstance, indiqué que la MONUSCO, à travers la section d'Appui à la Justice, a jugé important de renforcer les capacités du personnel judiciaire afin qu'ils fassent preuve de professionnalisme dans la gestion des greffes et secrétariats de parquets. "Soucieuse

d'accompagner l'Etat hôte sur ce chantier de la consolidation de l'Etat de droit, la MONUSCO ne ménage aucun effort pour soutenir les initiatives et projets de paix. C'est ainsi qu'elle a décidé de financer la formation de 540 greffiers et secrétaires des parquets dans toutes les Provinces identifiées par le Ministère", a-t-il dit.

Au cours de la première journée de cette formation, 54 participants, dont neuf femmes ont suivi deux modules sur l'organisation et le fonctionnement du greffe pour les greffiers et l'organisation et le fonctionnement du parquet pour les secrétaires.

Rappelons qu'en mars 2013, la MONUSCO avait financé la formation du personnel judiciaire sur la gestion des archives et des pièces à conviction, la collecte et le traitement des données statistiques.

Au Kasaï Oriental

La MONUSCO a poursuivi l'organisation de la

formation de renforcement des capacités des greffiers de parquet dans d'autres provinces de l'ouest du pays. Vingt-cinq greffiers et 29 secrétaires du parquet y ont pris dans la ville de Mbuji-Mayi.

Pendant quatre jours, les participants ont été édifiés sur l'organisation et le fonctionnement du greffe et du parquet, ainsi que le Droit OHADA (l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires).

Le Kasaï-Oriental se trouve sur la liste des provinces ciblées par le ministère de la Justice et Droits humains pour cette formation qui concerne 540 greffiers et secrétaires des parquets de la République démocratique du Congo.

Cette formation, tout comme celle organisée en 2000, vise à assurer une meilleure remise à niveau du personnel judiciaire dans la province ■



Des réfugiés congolais de retour chez eux

Equateur

Le HCR au secours des rapatriés congolais de la Centrafrique

Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, HCR, a récemment mis à la disposition des rapatriés congolais de la République centrafricaine deux hangars à Zongo, ville située à l'extrême nord-ouest de la province de l'Équateur à environ 980 km du chef-lieu de Mbandaka.

Selon les dernières estimations du HCR et des services de la mairie de cette ville, ils sont 3 037 Congolais officiellement recensés qui ont été rapatriés de la République centrafricaine suite aux scènes de pillage et

d'insécurité qui ont prévalu dans ce pays. Si la plupart de ces rapatriés sont hébergés dans des familles d'accueil grâce aux efforts coordonnés du HCR et des autorités locales, plusieurs centaines d'autres dorment toujours à la belle étoile dans la cour de la mairie de Zongo. Ces personnes ont besoin d'assistance alimentaire et médicale, de hangars, ou encore de moyens de transport pour pouvoir atteindre la ville de Gemena.

Le maire de Zongo, Siazio Yeke Yeke, a lancé un SOS aux humanitaires ainsi qu'aux autorités provinciales et nationales pour

venir en aide à ces congolais rapatriés. Le geste du HCR est une réponse des Nations Unies à cet appel. Il faudra, cependant, noter que les humanitaires sur place peinent déjà à faire face à l'afflux des réfugiés estimés aujourd'hui à plus de 50 000.

En signe de solidarité avec son homologue de Zongo, la maire de la ville de Mbandaka, Annie Bomboko, a convoyé avec le soutien logistique de la MONUSCO, quelques vivres à ces rapatriés, notamment du sucre, du café et du thé ■

Rédéploiement de la MONUSCO : les Congolais parlent...

Que pense la population congolaise du ré déploiement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo de l'ouest du pays à l'est, où sont désormais concentrées presque toutes les opérations ? " Echos de la MONUSCO " a interrogé les populations civiles. Une chose est certaine. La ré configuration de la Mission est diversément commentée aussi bien à l'ouest qu'à l'est du pays. En témoignent quelques avis et commentaires suivants recueillis par nos collaborateurs Lansana Dabo, Jean-Tobie Okala, et Codjo Houegniglo.

Mlle. Esther Muboza, chargée du Genre dans le Réseau des Associations Congolaises des Jeunes (RACOJ)/ Kananga : " En effet, vu son mandat de consolider la paix dans notre pays, nous jeunes du Kasai Occidental, félicitons avec tout cœur la MONUSCO pour ses efforts

fournis en accompagnant les autorités de la RD Congo à calmer la guerre à l'Est du pays. Son mouvement de l'ouest du pays vers l'Est prouve que sa mission est une réussite totale et qu'elle s'attelle maintenant à secourir la population de l'Est comme l'indique son mandat. La jeunesse ouest kasaienne

encourage la MONUSCO de poursuivre ses actions dans cette partie septentrionale du pays afin d'en finir avec toutes les forces négatives, selon la volonté des autorités du pays et de la population. Nous, jeunes du Kasai occidental, pensons également que comme l'a si bien indiqué la



Résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'ONU, la nécessité de redéployer le personnel et de renforcer la présence de la MONUSCO à l'Est afin d'appuyer les opérations de stabilisation en cours dans cette partie du pays. Nous encourageons totalement cette initiative

Cependant, à la lumière de ce qui précède, nous pensons que la MONUSCO toute entière ne doit pas quitter l'Ouest pour le moment. Car, il y a encore des conflits coutumiers, fonciers et l'insécurité qui règnent partout à Kananga, chef-lieu de la province du Kasai Occidental. "

Jean René Tshimanga , Secrétaire Exécutif du Comité d'Analyse de Risques (CAR)/Kasai Occidental

" De par son mandat, la MONUSCO a pour mission d'instaurer la paix. Depuis son installation en RD Congo, l'Est de la République Démocratique du Congo continue d'être un foyer de belligérance à répétition grâce à l'incursion des bandes armées venant des pays limitrophes. Le redéploiement vers l'Est d'une importante partie de la force de la MONUSCO est un tremplin sous la consolidation d'une paix durable, et va redonner un nouveau souffle aux institutions politiques en République Démocratique du Congo. "

Magistrate Giselle Fakuanzo , Présidente du Tribunal pour Enfant Kasai Occidental

Le mouvement de la MONUSCO de l'Ouest vers l'Est, inquiète un peu les populations de l'Ouest. Parce que nous savons à quel niveau la MONUSCO a été d'une grande contribution dans cette partie de la République Démocratique du Congo. La MONUSCO a accompagné plusieurs secteurs de la province, entre autres le secteur judiciaire. Si aujourd'hui au niveau du tribunal pour Enfant nous avons un bâtiment, c'est parce que la MONUSCO est ici. Aujourd'hui si nous avons des cachots qui ont été construits, par exemple à Kananga, c'est grâce à la MONUSCO. Au niveau du Parquet, la Cour militaire a une salle, c'est grâce à la MONUSCO. La grande partie du travail que la justice fait au Kasai Occidental, c'est grâce à la MONUSCO. Le contrôle hebdomadaire des cachots à travers par le Bureau Conjoint des Nations Unies

aux Droits de l'Homme est l'un des efforts déployés l'ONU dans notre ville.

Si aujourd'hui il y a des informations qui sont relayées au niveau national, c'est grâce à la MONUSCO, à travers la Radio Okapi. On entend quand même des activités qui se passent au niveau du Kasai Occidental.

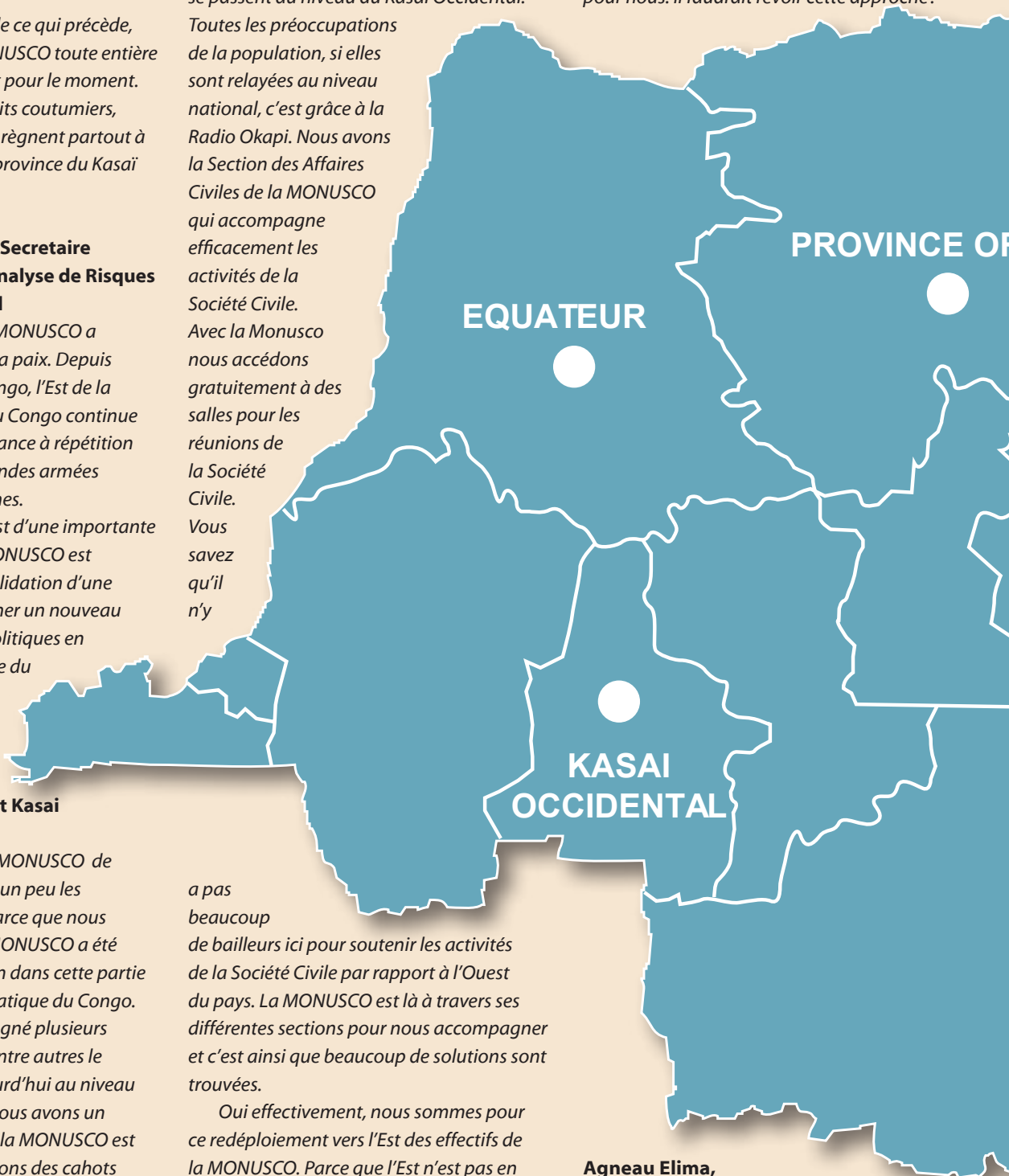
Toutes les préoccupations de la population, si elles sont relayées au niveau national, c'est grâce à la Radio Okapi. Nous avons la Section des Affaires Civiles de la MONUSCO qui accompagne efficacement les activités de la Société Civile. Avec la Monusco nous accédons gratuitement à des salles pour les réunions de la Société Civile. Vous savez qu'il n'y

a pas beaucoup de bailleurs ici pour soutenir les activités de la Société Civile par rapport à l'Ouest du pays. La MONUSCO est là à travers ses différentes sections pour nous accompagner et c'est ainsi que beaucoup de solutions sont trouvées.

Oui effectivement, nous sommes pour ce redéploiement vers l'Est des effectifs de la MONUSCO. Parce que l'Est n'est pas en dehors de la République Démocratique du Congo. Mais cela ne doit pas préjudicier l'Ouest de la République.

Annie Jawacho, Coordinatrice de l'ONG GAPROF, Groupe d'Action pour la Promotion de la Femme (Mbandaka): "La présence de la MONUSCO nous facilite

beaucoup de choses. Nous les femmes, nous avons bénéficié de formations de renforcement de nos capacités et nous avons bénéficié de subventions de la MONUSCO. Quand bien même elle sera opérationnelle à l'est, cette relocalisation n'est pas bonne pour nous. Il faudrait revoir cette approche."



Agneau Elima, Président de la Coordination des Associations des Jeunes (Mbandaka): "Nous ne sommes pas d'accord avec cette décision. La MONUSCO a beaucoup contribué pour la jeunesse de l'Equateur à la consolidation de la paix en créant des structures telles que le Comité des Jeunes pour la Paix, le Comité

des Jeunes pour les élections apaisées... Elle nous a accompagnés aussi dans la stabilisation de la paix au Sud-Ubangi où nous sommes allés réconcilier les jeunes d'Enyele et de Munzaya. L'apport de la MONUSCO à la jeunesse de l'Equateur est immense et la mission est encore sollicitée.

Parce qu'en dehors des conflits armés auxquels on donne plus d'importance, ici chez nous à l'ouest, il y a des conflits fonciers qui opposent les communautés. Pour la résolution de ces conflits, on sollicite l'intervention de la MONUSCO pour la consolidation de la paix"

Fabien Mungunza, Président de la Coordination de la Société civile de la Province de l'Equateur (SOCIPEQ), Mbandaka :

« Le temps choisi pour cette relocalisation de la MONUSCO arrive au moment où l'environnement à l'Equateur est très troublé. En Centrafrique, on assiste à un conflit armé qui fait déverser des milliers des personnes déplacés chez nous, au nord de la Province. Vous devez vous rappeler que s'il y a insécurité aujourd'hui à l'est, c'est parce qu'on a connu le même phénomène.

Et donc, on peut craindre que la même situation se reproduise ici en Equateur. Certes, nous saluons l'implication de la MONUSCO à l'est du pays. Mais nous pensons que ça ne peut pas se faire au détriment des autres régions de l'ouest,

notamment de la Province de l'Equateur où il y a de nombreux défis. Vous savez que cette Province était une

zone de front lors des dernières rébellions que le pays a connues. On y compte donc beaucoup de démobilisés. Il faut compter également de nombreux

combattants Enyele qui se sont fondus dans la population. Tout ceci constitue un réservoir qui peut être exploité à tout moment par des personnes mal intentionnées. Des personnes habituées à la violence peuvent céder à cette sollicitation".

Barthelemy Makambolimbasa, Président Fédéral du MLC/Equateur (Mbandaka) :

"Il n'est pas opportun aujourd'hui de déplacer la MONUSCO, surtout en cette période où les élections approchent. Nous avons tous suivi l'Abbé Apolinaire Malu Malu qui est en train d'affûter les armes pour que les élections aient lieu. Souvenez-vous des élections de 2011. N'eût été la présence de la MONUSCO, les fils et filles de l'Equateur devaient subir des choses impossibles. Souvenez-vous de ce qui s'est passé à Bamanya ici à Mbandaka, à Makanza, à Bikoro et ailleurs dans la Province. La Police de la MONUSCO s'est impliquée à diminuer la tension. Le degré d'insécurité et de la tension avait diminué à cause de la présence de la MONUSCO."

M. Edmond Lokakao, Administrateur du Territoire de Dungu : Partout au Congo, il y a des problèmes. Masi c'est une décision qu'il faut encore beaucoup mûrir puisque nous ne savons pas dans cette configuration combien de provinces comprend l'Est pour la MONUSCO ? Puisque même la Province Orientale a beaucoup de problèmes. Mais le territoire de Dungu est en train de traverser aussi des moments très difficiles, surtout avec ces éleveurs Mbororo qui ont envahi presque toute la forêt du territoire de Dungu. Ils sont en train même de menacer maintenant notre Parc National de la Garamba. Voilà pourquoi nous demandons aussi à la Communauté Internationale et à la MONUSCO d'avoir aussi un œil vraiment très regardant sur le territoire de Dungu comme ce qui se passe au Nord et au Sud-Kivu. Sans oublier les résidus LRA qui est toujours un phénomène qui ne permet pas que notre population puisse vaguer normalement à ses occupations.

M. Justin Bakayogo, vendeur au Rond-point Muzos, Dungu-centre : Je ne peux jamais admettre que la MONUSCO puisse se désengager de l'Ouest pour aller se

cantonner à l'Est du Pays. Que l'action de la MONUSCO soit toujours axée sur Kinshasa car, c'est là où se trouve la base de notre Pays. Nous dépendons de la capitale en dépit de quelques échauffourées qui s'y étaient déroulées récemment, c'est la nôtre arrière-garde et la MONUSCO doit toujours y être présent.

Comme notre province a été confrontée à des difficultés de tout genre, je ne peux jamais accepter que la MONUSCO s'en désengage.

Cependant, comme je n'ai jamais été ailleurs, je ne sais vraiment pas comment ça marche là-bas. Mais j'imagine que dans toutes ces provinces-là, l'action de la MONUSCO aux côtés des FARDC est efficace pour la protection de l'ensemble du Pays.

Abbé Benoit Kinalegu, Directeur de la Commission diocésaine Justice et Paix de Dungu-Doruma :

Je ne suis pas totalement d'avis que la MONUSCO se désengage complètement de l'Ouest pour revenir à l'Est. Evidemment ce n'est pas pour contredire le partenariat qui existe entre la MONUSCO et le Gouvernement congolais qui devrait normalement orienter son partenaire tout en pensant que le problème n'est pas fini à l'Ouest. Nous faisons frontières avec la RCA, il y a eu le problème des Enyele aussi à l'Equateur, est-ce que c'est fini complètement ? La RCA est encore bouillonnante, ensuite Bundu dia Kongo dans le Bas-Congo. Tous ces faits devraient normalement rendre prudent notre Gouvernement et dire à son partenaire de ne pas se désengager totalement de l'Ouest vers l'Est. Evidemment, nous comprenons le souci de notre Gouvernement et son partenaire la MONUSCO, que l'Est a été très militarisé avec plusieurs groupes armés et que pour rétablir l'autorité de l'Etat il faut beaucoup de paquets des forces sécuritaires. Ça nous sommes d'accord, mais on ne doit pas oublier que la RDC a beaucoup de problèmes non pas seulement à l'Est mais aussi à l'Ouest.

Et quand ça commence à l'Ouest ça sera aussi le problème de l'Est. Et comme c'est le cas maintenant de l'Est, c'est toujours le problème de l'Ouest. Et nous devons être solidaires ■

En images... La MO



Le SG de l'ONU, Ban Ki-moon (d) et le Cdt. de la Brigade d'intervention, James Mwakilobolwa (g) à Goma



Le Président Joseph Kabila (g) avec Hervé Ladsous (d), Martin Kobler, Abdallah Wafy et Gen. dos Santos Cruz



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler (g) avec le président Joseph Kabila



Martin Kobler avec l'Envoyée spéciale de l'ONU pour les Grands Lacs d'Afrique, Mary Robinson



Le Secrétaire Général de l'ONU (g) en interview avec un journaliste de Radio Okapi à Kinshasa



Un Casque bleu de la MONUSCO dans les collines de Munigi

MONUSCO EN 2013



Martin Kobler avec une ménagère à Kalemie



Martin Kobler (milieu) avec le Gouverneur du Katanga (d)



Un Casque bleu de la MONUSCO en embuscade dans le cadre d'un entraînement



Martin Kobler dans une des rues de Goma



Première visite du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC à Goma



Martin Kobler (4e a g) accueille Mary Robinson a Goma

Un entretien du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC avec le Centre d'actualités de l'ONU, le 23 janvier 2014, à New York.

Martin Kobler :

«Notre priorité maintenant est la lutte contre les FDLR,... mais aussi les très nombreux groupes Mai Mai»

En juin 2013, l'Allemand Martin Kobler a été nommé par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, au poste de Représentant spécial pour la République démocratique du Congo (RDC) et chef de la Mission de stabilisation des Nations Unies (MONUSCO), qui a pour mandat de se concentrer sur la protection des civils dans les provinces de l'Est du pays en proie à la violence.

Avant d'occuper ce poste, M. Kobler a été le chef de la Mission d'assistance de l'ONU en Iraq (MANUI) et Représentant spécial adjoint de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Avant de rejoindre l'ONU, M. Kobler a servi pendant plus de 25 ans au sein de la diplomatie de son pays.

Le Centre d'actualités de l'ONU a rencontré M. Kobler après une réunion du Conseil de sécurité, au cours de laquelle il a souligné les progrès réalisés l'année dernière, y compris le démantèlement du mouvement rebelle M23, et les défis à venir.



Photo MONUSCO

Martin Kobler expliquant la stratégie de stabilisation de la MONUSCO

Centre d'actualités de l'ONU : M. Kobler, merci de rencontrer le Centre d'actualités de l'ONU. Vous êtes en République démocratique du Congo depuis cinq ou six mois, n'est-ce pas ?
Martin Kobler : Oui, je suis arrivé mi-août.

Quelles ont été vos premières impressions sur la situation en RDC après avoir servi dans d'autres missions de l'ONU ?

Je suis à la tête de la plus grande mission de l'ONU, qui compte 25.000 personnes, dont 20.000 casques bleus et 5.000 civils. J'étais très pressé quand je suis arrivé de voir ce qu'on pouvait faire, parce que j'ai un très fort sentiment d'impatience, de frustration. Dans mes séances d'information ici à New York, les gens disaient que la MONUSCO était là depuis 14 ans et avait maintenu la paix, mais qu'il était difficile de noter une amélioration globale de la situation. On m'a dit d'essayer de voir ce que je pouvais faire pour améliorer la situation. Je suis arrivé à la mi-août très enthousiaste de ce qui pourrait être fait en RDC.

Est-ce que la situation dans l'Est du pays et le problème des milices se sont révélés plus complexes que prévus ?

Non, pas vraiment. Il y a beaucoup de problèmes, mais j'ai lu beaucoup de choses sur ces problèmes. Il y a ceux qui disent qu'il n'y aura jamais de solution. Je ne crois pas à cette théorie. Je pense que chaque problème dans le monde a une solution. Cela s'est révélé difficile, oui, mais nous avons obtenu des résultats ces derniers mois.

Comment décririez-vous la situation actuelle dans l'Est ?

La partie orientale du pays est un territoire qui est aussi grand que l'Afghanistan. Une grande partie est contrôlée par des milices, et la difficulté est de savoir comment rétablir l'autorité de l'État sur ces zones. Nous avons réalisé beaucoup de choses ces derniers mois, mais il y a beaucoup de travail à faire. Notre mandat, qui nous a été donné par le Conseil de sécurité, appelle à la neutralisation de tous les groupes armés. Nous avons commencé en août, quand Goma était attaquée, par répondre aux attaques de la milice M23. Ce problème est maintenant résolu militairement, espérons-le, mais il



M. Kobler est à la tête de la MONUSCO, comptant 25 000 personnes, dont 20 000 Casques bleus

ne l'est pas politiquement. Notre priorité est maintenant la lutte contre les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et l'Alliance ougandaise des Forces Démocratiques (ADF), mais aussi les très nombreux groupes MaiMai qui terrorisent la population.

Nous sommes là pour protéger les civils, pas seulement pour réagir, mais pour les protéger de manière préventive. Il est difficile avec une force de 20.000 casques bleus dans une zone aussi grande que l'Afghanistan d'être partout en même temps. Très souvent, nous arrivons trop tard quand des massacres sont commis par des groupes MaiMai et d'autres forces, et nous ne trouvons que des cadavres et des corps victimes de tortures. Ceci n'est pas satisfaisant. Mais nous essayons également des mesures préventives. Prenons l'exemple de la surveillance de la frontière avec l'Ouganda. Je pense que

c'est quelque chose que nous faisons très bien, nous pouvons vraiment empêcher les groupes armés de franchir cette frontière.

Quels sont les nouveaux éléments introduits l'an dernier pour relever les défis ?

Le premier était l'accord d'Addis-Abeba [l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région], avec une cohésion internationale entre les envoyés de l'Union européenne, de l'Union africaine, des Etats-Unis, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général Mary Robinson et moi-même. Nous travaillons ensemble de manière étroite et exemplaire. Nous échangeons des courriels chaque jour et nous sommes en contact pour coordonner nos actions et nos messages adressés aux gouvernements des pays et à d'autres forces. Ceci est très important.



“Nous sommes là pour protéger les civils, pas seulement pour réagir, mais pour les protéger de manière préventive” affirme le Représentant spécial du Secrétaire général de l’ONU en RDC

La Brigade d’intervention a également été introduite en 2013. Elle dispose d’un mandat du Conseil de sécurité pour neutraliser les groupes armés de manière offensive avec l’armée congolaise (FARDC). Il est très important de le faire conjointement. Nous aidons les FARDC là où nous le pouvons, y compris avec des forces militaires. Cela a très bien fonctionné et nous espérons qu’en 2014 nous pourrions continuer avec succès.

C’est la première fois qu’un tel mécanisme a été utilisé, si je ne m’abuse. Pensez-vous qu’il va être utilisé ailleurs?

Oui, il est novateur, mais il doit être utilisé avec responsabilité. Donc, à ce stade, je n’oserais pas dire que c’est un modèle pour d’autres pays. Chaque situation est différente. Pour la RDC, je pense que c’est la bonne chose à faire. La Brigade d’intervention est née de l’impatience et de la frustration. Après 14 ans de présence de la MONUSCO, la ville de Goma, qui compte 1 million d’habitants, a été prise par le M23. La communauté internationale a dit: “*Nous devons faire quelque chose*”, et l’idée de la Brigade d’intervention, avec un mandat robuste, est née. Il y a un effet dissuasif. Nous ne voulons pas nous battre, mais l’objectif est très clair :

la fin des groupes armés dans l’est de la RDC. Cela peut être fait volontairement par des redditions. Actuellement, il y a 8.000 personnes qui se sont rendues. C’est l’option préférée. Toutefois, si les groupes armés ne se rendent pas, alors nous n’hésitons pas à user de la force.

Le concept de la Brigade, avec un mandat robuste et la façon dont elle a fonctionné en RDC, est-il accepté par la communauté humanitaire internationale ?

Bon, il a gagné d’abord l’acceptation de la population. Lors de ma première mission à Goma quelques jours après mon arrivée dans le pays, des gens ont lancé des pierres sur ma voiture. Après l’action contre le M23, la société civile et la population de Goma ont changé de cap et ont reconnu pour la première fois que l’ONU est en train de faire quelque chose. Donc l’attitude à Goma et dans l’est du pays a beaucoup changé. Je comprends les organisations humanitaires internationales qui disent que l’usage de la force n’est pas la solution. Je viens moi-même d’un milieu pacifiste. Ce n’est pas agréable de se battre. Ce n’est pas agréable de donner l’ordre aux hélicoptères d’attaquer et éventuellement de causer la mort de

personnes. Mais dans ces cas il faut le faire.

A la fin de l’année dernière, des atrocités innombrables ont été commises par les groupes armés dans le nord du Nord-Kivu, avec des mutilations de bébés, des filles violées, des femmes enceintes elles-aussi mutilées et décapitées. Ce sont des choses intolérables. La communauté internationale a l’obligation de mettre un terme aux atrocités, aux violations des droits de l’homme, aux viols comme arme de guerre et aux recrutements d’enfants soldats. Pour cela, l’ONU a maintenant la possibilité d’avoir recours à la force de façon moralement légitime, au nom de la communauté internationale. Je sais que tout le monde ne partage pas ce point de vue, et nous sommes en dialogue constant avec les agences humanitaires. Bien sûr, les agences humanitaires disent aussi que les atrocités doivent cesser. Donc, elles ont une sorte d’ambivalence concernant l’action de la Brigade d’intervention.

Les drones non armés constituent un autre nouvel outil que vous avez introduit dans le maintien de la paix. Comment est-ce arrivé et quel a été le résultat à ce jour?

Oui, ces drones non armés ont été introduits au début de décembre. Il y

a actuellement deux drones en service et nous allons en recevoir trois autres en mars ou avril. Ils sont très utiles pour des missions de reconnaissance qui nous permettent de déterminer s'il est nécessaire de conduire des opérations militaires. Cela peut être fait aussi par des hélicoptères, mais il peut être préférable de faire appel à des moyens plus sophistiqués. Les drones non armés disposent de moyens technologiques très adaptés au recueil des informations. Sur la base de ces informations, nous pouvons planifier des actions militaires.

Et quels sont les résultats obtenus jusqu'à présent ?

Eh bien, par exemple, si nous parlons de la surveillance des frontières, les mouvements des groupes armés peuvent être détectés grâce aux drones. Nous constatons qu'ils fonctionnent également comme un moyen de dissuasion. Les gens savent que les drones sont là et qu'ils ne peuvent pas se cacher aussi facilement qu'auparavant.

Une autre chose qui a été introduite cette année est le concept des "zones de stabilité". Pourriez-vous nous expliquer de quoi il s'agit?

Si vous voulez apporter la stabilité dans l'Est de la RDC, il est évident que l'action militaire ne suffit pas à elle seule. Les actions militaires doivent être accompagnées par un volet civil. Lorsqu'un territoire est libéré et débarrassé de la présence des groupes armés MaiMai, M23 ou autres, nous le déclarons « zone de stabilité », avec le concours du gouvernement. Les groupes armés doivent être empêchés de retourner dans les « zones de de stabilité » par la police et l'armée congolaises, puisque la MONUSCO n'a pas vocation à rester sur ??le long terme.

Il faut également garantir tous les ingrédients de l'État, dont un système judiciaire performant, la prestation des services de base, et suffisamment d'écoles pour pouvoir accueillir tous les enfants. 70% de la population de la RDC a moins de 18 ans, ils doivent bénéficier

d'une éducation. Les hôpitaux doivent être reconstruits. L'autorité de l'Etat doit être consolidée et celui-ci doit assurer la sécurité, la stabilité, et la prospérité économique. Les gens doivent pouvoir aller au travail en sécurité dans leurs champs, pour produire des denrées alimentaires et ensuite les transporter aux marchés.

Pour tout cela, vous avez besoin d'abord de l'engagement du gouvernement. L'ONU ne doit pas remplacer le gouvernement. Mais nous l'assistons en déployant notre personnel dans ces zones de stabilité pour conseiller et aider les représentants du gouvernement à remplir leurs fonctions. C'est un processus qui prend du temps, mais zone par zone les groupes armés seront moins présents pour terroriser la population, et à la fin, l'ensemble du territoire sera stabilisé. Voilà l'idée.

Est-ce que le gouvernement a été en mesure de jouer son rôle jusqu'à présent?

C'est très difficile. Le gouvernement a



Martin Kobler (à droite) avec son adjoint M. Soumare (ici à Kinshasa lors d'une conférence de presse hebdomadaire de la MONUSCO)



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en visite officielle à Goma

actuellement un budget de 8 milliards de dollars par an dans un pays de près de 18 millions d'habitants. Cela est loin d'être suffisant. C'est pourquoi il est difficile de renforcer la police, le système judiciaire, et d'assurer la fourniture de services de base. Il est très important que les entreprises privées participent à cet effort, parce qu'elles ont les moyens de construire l'économie.

La vision est de faire de Goma et de l'Est de la RDC un pôle économique. C'est une région riche, avec de l'or, des diamants, du cuivre, de l'étain, du tungstène, du coltan et d'autres minéraux essentiels. Chaque téléphone mobile contient du coltan qui provient de la RDC. Il est très important d'exploiter de façon durable la richesse du pays et d'adopter une législation qui réglemente l'exploitation minière et qui permet de réduire la corruption et d'autres problèmes. Puis, peu à peu, je l'espère, les ressources seront utilisées pour améliorer la situation de la population de la RDC, et en particulier dans l'Est du pays.

Quels sont les risques que vous prévoyez au cours de l'année à venir, et que ferez-vous pour réduire ces risques?

Je pense que nous sommes sur la bonne

voie, mais il faut être très prudent. Après le dialogue national et le discours du Président Kabila à la fin de novembre, l'année 2013 s'est terminée sur une note positive. Il semblait y avoir une occasion pour la réconciliation nationale. Après la défaite du M23, le Président Kabila a été reçu très chaleureusement dans l'Est du pays. Cependant, à la fin de l'année, il y avait également des incidents de sécurité, où un groupe d'hommes armés a pris d'assaut l'aéroport de Kinshasa, le ministère de la Défense, la radio et la télévision nationale, ainsi qu'à Lubumbashi et à Kindu au même moment. Trois Casques bleus ont été blessés.

Cela signifie également que les institutions de l'État sont encore fragiles. L'ensemble du processus est fragile. Nous devons dire très clairement que nous ne pouvons pas accepter de revers militaires dans l'Est et que les progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent doivent être préservés. Par exemple, nous avons aidé à libérer une zone de Masisi appelé Walikale. Ensuite, un groupe dirigé par un seigneur de guerre appelé Tcheka, a tenté d'attaquer cette ville de nouveau. Après quelques heures de combat, l'armée congolaise a réussi à repousser les attaques. Nous avons réalisé des succès,

15.000 réfugiés ont pu rentrer dans cette zone après sa libération, mais la situation reste très fragile et les succès ne sont pas irréversibles. Nous devons travailler à rendre ce processus durable. Nous avons besoin de consolider les institutions de l'État. Nous devons traiter les causes profondes, dont la gestion des ressources naturelles, la corruption et la gouvernance. Tels sont les défis pour 2014.

Quelles sont les autres priorités pour 2014?

Je pense que nous sommes dans une bonne position maintenant pour attaquer les problèmes de la RDC, tels que la restauration de l'autorité de l'État, le renforcement des institutions démocratiques et la bonne gouvernance. L'intégration régionale sera très importante pour cela. Il faut davantage d'intégration économique dans la région des Grands lacs et les populations des différents pays doivent en bénéficier. Tout le monde doit être convaincu du bien-fondé de la stabilité, de l'intégration économique, de l'intégration politique régionale, du renforcement de la confiance entre les États ■

Source : Centre d'actualités de l'ONU. Titre et exploitation d' "ECHOS DE LA MONUSCO"

Signature de l'accord de paix entre le Gouvernement de la RDC et la rébellion du M23

Un accord de paix a été signé le 12 décembre 2013, à Nairobi, au Kenya, entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et le Mouvement du 23 mars (M23) mettant ainsi officiellement un terme à la guerre dans l'Est du pays et au laborieux processus de Kampala.

✉ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Plus d'un mois après la fin de l'offensive armée, les rebelles du M23 et une délégation du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) se sont rencontrés le 12 décembre 2013 à Nairobi, en présence de la médiation ougandaise représentée par Yoweri Museveni, Président de la République de l'Ouganda et Président de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Ils ont signé trois textes distincts, un pour chacune des parties, mettant ainsi officiellement un terme au laborieux processus de Kampala. Pour un événement, c'en est un, et non des moindres.

Nul ne sait avec exactitude si les deux parties principales signataires de l'accord de paix de Nairobi vont respecter leurs engagements. Ce dont tout le monde est

sûr c'est que le M23 a fait une déclaration le 5 novembre 2013 à Kampala, annonçant qu'il renonçait à la rébellion et demandant à ses combattants de se préparer au processus de désarmement, démobilisation et réinsertion sociale. L'on sait également que le 6 novembre 2013, le Gouvernement de la RDC a fait sa propre déclaration prenant acte de la renonciation à la rébellion par le M23 et annonçant qu'il allait prendre des mesures afin de faciliter et de rendre irréversible cette renonciation à la rébellion par le M23.

Consensus

La signature des deux déclarations, ainsi, reflète le consensus atteint au cours des pourparlers de Kampala concernant les étapes nécessaires pour mettre fin aux

activités armées du M23, et les mesures nécessaires à la concrétisation dans l'Est de la RDC d'une stabilité, d'une réconciliation et d'un développement à long terme.

Les deux déclarations prises ensemble couvrent les onze points suivants négociés et convenus par le Gouvernement de la RDC et le M23 :

Amnistie pour les membres du M23 uniquement pour faits de guerre et d'insurrection; dispositions transitoires de sécurité conduisant au désarmement et à la démobilisation; libération des membres du M23 détenus par le Gouvernement de la RDC pour faits de guerre et d'insurrection; décision par le M23 de mettre fin à la rébellion et de se transformer en un parti politique légitime; démobilisation des anciens combattants du M23 ; retour des



Du matériel militaire abandonné par le M23 au lendemain des combats avec les FARDC en début du mois de novembre 2013



Des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (premier plan) et deux Casques bleus de la MONUSCO (en arrière) après la défaite du M23

réfugiés et personnes déplacées internes dans leurs foyers.

Autres points convenus : Création d'une commission chargée de la question des biens spoliés, extorqués, volés, pillés et détruits, terres comprises ; réconciliation nationale et justice ; réformes sociales, sécuritaires et économiques; mise en œuvre des conclusions de la réévaluation de la mise en œuvre de l'Accord du 23 mars 2009; et mécanismes de mise en œuvre, suivi et évaluation pour les positions arrêtées

Le sens des déclarations

Ce sont bien trois documents qui ont été signés par chacune des parties ce jeudi 12 décembre 2013 au soir. Si, d'un côté l'ex-rébellion du M23 a paraphé un texte où elle renonce officiellement à la lutte armée et déclare la fin de sa rébellion, le Gouvernement congolais, de son côté, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a signé une déclaration où il s'engage d'abord à adopter une loi d'amnistie générale pour faits insurrectionnels et faits de guerre mais qui exclut toute personne accusée de crimes contre l'humanité, génocide ou violences sexuelles.

La République démocratique du Congo s'engage également à désarmer, démobiliser et réinsérer socialement les ex-combattants mais exclut toute intégration dans l'armée congolaise pour ces ex-combattants.

Enfin, dans le troisième document, le Président ougandais, Yoweri Museveni, qui préside également la CIRGL, et la SADC ont signé une déclaration qui annonce la fin des pourparlers de Kampala et demande aux deux parties d'exécuter leurs engagements.

Au final, il ne s'agit pas d'accord de paix en tant que tel. Pour le Gouvernement congolais, c'est une victoire puisqu'il tenait absolument à ce qu'on ne parle pas d'« accord » mais de « déclaration ». Face à une opinion très hostile, il voulait aussi à tout prix éviter que le M23 et Kinshasa signent un même texte.

Réactions diverses

La signature des trois textes mettant fin au processus de Kampala a suscité de nombreuses réactions et des questions sur leur utilité.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a salué l'accord de paix signé par le gouvernement de la République

démocratique du Congo et les rebelles du M23, le qualifiant d'étape positive vers la fin des cycles de conflits meurtriers dans le pays déchiré par la guerre. *«Le Secrétaire général se félicite du dialogue d'aujourd'hui entre le gouvernement de RDC et les membres du M23, qui s'est conclu par la signature de déclarations par les deux parties, à Nairobi (Kenya)»* a indiqué un communiqué publié le 13 décembre par le porte-parole de M. Ban. Le secrétaire général a également salué un communiqué final publié par le président ougandais Yoweri Museveni et le président malawien Joyce Banda, en leur qualité de présidents de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). *Cela est une étape vers la fin des conflits qui ont causé d'immenses souffrances au peuple congolais*, selon le communiqué.

Même son de cloche chez les envoyés spéciaux de la communauté internationale dans la région des Grands Lacs. Ils ont encouragé le gouvernement congolais et l'ex-rébellion du M23 *«à mettre en œuvre rapidement les engagements auxquels ils ont souscrit dans les déclarations, dont le désarmement, la démobilisation et la*

réintégration des membres du M23 en RDC, au Rwanda, et en Ouganda, selon lecas". Dans une déclaration publiée le 13 décembre, les envoyés spéciaux (Bambara Diarra, Envoyé spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine pour la Région des Grands Lacs, Russel Feingold, Envoyé spécial des Etats-Unis pour la Région des Grands Lacs, Koen Vervaeke, Coordonnateur principal de l'Union européenne pour la Région des Grands Lacs, Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo) exhortent le gouvernement de la RDC à veiller à ce que tous ceux qui ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, répondent de leurs actes.

L'équipe des Envoyés spéciaux, dirigée par Mme Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs a apporté un soutien inestimable aux pourparlers de Kampala.

Même si les discussions de Kampala n'ont pas abouti à un accord contraignant, l'émissaire américain pour la région des Grands Lacs, Russel Feingold, a souligné, que les engagements pris étaient "une bonne nouvelle". Selon M. Feingold, outre le désarmement des groupes armés responsables des atrocités commises dans la région, la RDC, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda doivent travailler ensemble pour sceller leurs frontières communes et s'assurer que les groupes armés ne puissent plus se déplacer librement d'un pays à l'autre.

La fin d'une rébellion

Le Mouvement du 23-mars, également appelé M23, est composé d'ex-rebelles du CNDP (Congrès national pour la défense du peuple) réintégré dans l'armée congolaise suite à un accord de paix signé le 23 mars 2009 avec Kinshasa. Ils se sont ensuite mutinés en avril 2012. Leur nom provient des accords du 23 mars 2009, car les membres considèrent que le gouvernement congolais n'a pas respecté les modalités de ces accords. Le M23 est accusé de nombreuses violences contre les populations civiles, par des ONGs (Human Rights Watch, par exemple), par le tribunal pénal international et par le gouvernement américain.

Après l'arrestation du général Laurent Nkunda en janvier 2009, un traité de

paix était conclu le 23 mars 2009 entre le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) et le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC). L'accord prévoyait la libération des prisonniers, la transformation du CNDP en parti politique, les retours des réfugiés se trouvant dans les pays limitrophes de la RDC et dont sont issus la grande majorité des rebelles, l'intégration des civils membres du CNDP au sein des institutions gouvernementales ainsi que l'intégration des forces du CNDP dans l'armée congolaise.

Les ex-membres militaires du CNDP ont été soupçonnés d'abuser de leur position dans l'armée pour contrôler le trafic de minerais, ce qui a conduit le Gouvernement de la RDC à muter les militaires issus du CNDP dans d'autres régions de la RDC. Estimant que ceux-ci violaient les accords du 23 mars 2009, ils se sont mutinés en avril 2012.

Le 6 mai 2012, les mutins dirigés par le colonel Sultani Makenga créaient le Mouvement du 23 mars ou M23, en référence à la date de l'accord. C'est fut le début d'une nouvelle expédition militaire pour ce mouvement armé, qui, par la suite des événements, a été défait par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

La cuisante défaite infligée par les Forces Armées de la République démocratique

du Congo (FARDC) aux rebelles du M23 a été facilitée par l'assistance de la Brigade d'intervention, créée spécialement par les Nations unies (Onu) pour neutraliser les groupes armés ou forces négatives dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), une région où le M23 sévissait depuis 20 mois.

Il y a tout juste un an, le M23 occupait Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, face à une armée gouvernementale qui n'était pas à la hauteur de la tâche. Mais cette fois-ci, la même armée – renforcée et mieux préparée – n'a eu besoin que d'un peu plus de deux semaines pour chasser les rebelles de leurs bastions, et reprendre le dessus dans la province, depuis le 25 octobre 2013.

Avec la défaite du groupe rebelle majoritairement tutsi du M23 et sa promesse de déposer les armes, l'attention se tourne vers la manière de renforcer et étendre la paix dans l'ensemble de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et d'apaiser les souffrances et les privations subies par des civils.

Les observateurs appellent cependant à la prudence et signalent que la victoire militaire n'est qu'un premier pas vers la stabilité dans cette région longtemps livrée à l'anarchie et à la mauvaise gouvernance, marquée par les tensions ethniques et politiques, et victime d'une grande profusion d'armes ■



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

A Munigi, le 12/12/2013, des éléments du M23 se sont rendu à la MONUSCO après les combats avec les FARDC

Vol inaugural du premier drone de surveillance de la MONUSCO



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le Secrétaire général des Nations Unies chargé du département des opérations de maintien de la paix (au milieu) se fait expliquer le fonctionnement du drone, lors de la cérémonie de son lancement à Goma le 3/12/2013

Les Nations Unies ont officiellement lancé mardi 3 décembre 2013 à Goma le tout premier aéronef non létal et sans pilote utilisé par une opération de maintien de la paix de l'ONU, en l'occurrence la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (RDC).

Fabriqué en Italie, le drone a décollé à 12h01, heure locale, depuis l'aéroport de la capitale provinciale du Nord-Kivu. Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a pris part à cette cérémonie, aux côtés notamment du Ministre congolais de la Défense, Alexandre Luba.

"C'est une première dans l'histoire des Nations Unies qu'une telle technologie de pointe est utilisée dans le cadre d'une mission de maintien de la paix", s'est félicité M. Ladsous.

"L'ONU a besoin de ce genre d'outils pour mieux s'acquitter de son mandat", a-t-il ajouté. La MONUSCO est notamment chargée de la protection des civils congolais.

La RDC est en proie depuis de nombreuses années à des affrontements entre forces gouvernementales et divers groupes armés qui ont touché des millions de personnes, dont le Mouvement du 23 mars (M23), composée de mutins de l'armée congolaises (FARDC).

La MONUSCO a souvent souligné le défi qui consiste pour elle à s'acquitter de son mandat, compte-tenu de l'immensité de sa zone d'opération et la pénurie de ce que l'on appelle les "multiplicateurs de force", comme les hélicoptères de combat. Les drones permettront d'assurer une bien meilleure couverture, affirme la MONUSCO.

"Nous devrions être ainsi en mesure de combiner les informations recueillies en

vol avec celles collectées sur le terrain par les personnels de la mission", a précisé le commandant de la Force de la MONUSCO, le Général Santos Cruz.

"On peut observer les mouvements des groupes armés, ceux des populations, et même visualiser les armes portées par des individus sur le terrain, y compris dans des zones boisées", a-t-il ajouté, décrivant des images qui pourraient être obtenues à trois kilomètres d'altitude.

Selon M. Ladsous, les drones pourraient déjà avoir un impact. Ainsi, la hausse récente des défections au sein du M23 pourrait être liée à un changement de perception de la situation dans l'est de la RDC, comme en témoigne le déploiement de ces drones.

"Comme toujours, il y a un aspect opérationnel et un aspect dissuasif", a-t-il ajouté ■

Hervé Ladsous explique l'usage des drones

De passage à Goma en décembre 2013 pour le lancement inaugural des drones de surveillance, le patron du Département du Maintien de la Paix de l'ONU a été approché par les responsables de l'Information publique de la MONUSCO dans la capitale du Nord Kivu. Il explique ici le rôle assigné à ces appareils volants sans pilote.

ECHOS de la MONUSCO : Hervé Ladsous vous êtes ici à Goma, peut-on savoir pourquoi ?

H. L. : Ça fait la quatrième fois que je viens à Goma. C'est toujours d'abord une passion. C'est surtout l'occasion de prendre la mesure de tous les progrès qui ont été accomplis sur le terrain ces derniers mois. Je crois que la situation que nous connaissons cette période est bien différente des drames épouvantables qui s'étaient produits il y'a un an. Je crois qu'il y a beaucoup de raisons d'espérer et en plus maintenant la MONUSCO dont je salue le travail sur l'autorité du représentant spécial et du général commandant de la force a fait du très bon travail et elle va être mieux équipée maintenant puisque l'un des aspects de cette visite c'est aussi le vol inaugural du système de surveillance aérienne sans pilote

qui doit être un atout incomparable pour le travail de la MONUSCO.

Quel sera concrètement le rôle des drones dans la pacification de l'est de la RDC ?

Je crois que ce sont des systèmes de haute technologie qui permettent d'avoir une meilleure connaissance de ce qui se passe sur le terrain, qui permette à la force de mieux faire son travail mais aussi de suivre d'éventuels mouvements des populations civiles. Donc, je crois que c'est un outil très complet au service de la mission et des tâches qui sont la sienne.

Comme la dernière signature de Kampala a capoté, quel peut être le rôle de la MONUSCO dans cette question ?

Je crois que le rôle de la MONUSCO, plus que jamais, c'est d'assurer cette mission

essentielle de protection des civils et de tout faire pour continuer à ramener la paix civile dans toute cette partie du Congo, d'aider l'Etat à asseoir son autorité. Je crois que ce que l'on a vu ces derniers mois constitue un progrès très important et qui permet d'augurer à la fois que le calme va s'instaurer dans la région. C'est-à-dire que les groupes armés vont renoncer à leurs activités épouvantables et que l'Etat va jouer pleinement son rôle dans toute cette partie du pays.

Est-ce que ces drones vont servir pour juste localiser et identifier ? Ou ils vont intervenir dans les bombardements ?

Il ne s'agit pas d'engins armés, il s'agit d'engins exclusivement destinés à la surveillance, à l'observation et à l'information. Cela doit être très clair ■



Une photo de famille de M. Hervé Ladsous (au milieu) avec des officiels de la MONUSCO à Goma, le 3/12/2013

Rétrospective de quelques activités sur terrain

La Mission en bref...

Les activités régulières de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo se sont poursuivies avec succès au mois de janvier 2014, aussi bien dans le cadre de l'exécution du mandat de protection des civils que dans celui du soutien et d'appui aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Retrospective sur les actions pour servir menées par la Mission.



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Un Casque bleu de la Brigade d'intervention en patrouille à Pinga après le retrait des Maï Maï Cheka

Soutien de la MONUSCO à la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat dans les zones affectées par les conflits. Dans le cadre de son appui au rétablissement de l'autorité de l'Etat, la Police de la MONUSCO a dû appuyer et renforcer les capacités de la Police nationale congolaise. Elle a assisté et fait le suivi de la cinquième phase du projet de formation de base de longue durée à l'Ecole de Police de Kassapa, dans la province du Katanga. Elle a équipé l'Ecole de Police de Kassapa, avec le financement de la coopération japonaise (JICA). De plus, la Police de la MONUSCO poursuit un nouveau cycle de formation en matière de police de proximité dans trois villes pilotes, dont Bukavu Kananga et Matadi.

Par ailleurs, dans la localité de Kikuku au Nord-Kivu, la section des Affaires civiles de la MONUSCO, avec l'appui de l'Administrateur du territoire de Rutshuru, a organisé un atelier en faveur des 93 personnels, dont 87 hommes et 6 femmes, de la chefferie de Bwito et de la Société civile. Les Chefs de poste d'encadrement administratif, ceux des groupements et localités y ont pris part. L'objectif de l'atelier était d'informer et de sensibiliser les participants sur la Résolution 2098 du Conseil de sécurité et l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

Trois opérations conjointes menées dans les districts des Haut et Bas-Uélé par la Force de la MONUSCO et les Forces Armées de la République du Congo

(FARDC) dénommées « Rudia II » (Retour II), « *ChumaNgumi* » (Poing d'acier) et « *Bienvenue à la Paix* », ont significativement contribué au maintien d'un environnement sécuritaire sans incidents majeurs en Province Orientale. Ces opérations visaient notamment à mettre un terme aux menaces récurrentes des éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) sur les populations civiles, et à inciter les rebelles de ce groupe armé à faire reddition en vue d'une intégration future dans la société civile. Toutefois, des rapports ont fait état de la résurgence d'activités des éléments supposés appartenir à la LRA dans la localité de Bili, située à 126 kilomètres au Nord-est d'Ango, où dix (10) individus ont été



Un membre de la Brigade d'intervention à Beni, au Nord Kivu

kidnappés, suite à une incursion de ces rebelles Ougandais menée les 21 et 22 janvier 2014.

Cependant, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) avaient libéré huit (08) otages au cours d'une offensive lancée le 23 janvier 2014 contre les ravisseurs. Le 25 janvier 2014, les soldats de la paix du bataillon marocain déployés au poste opérationnel de Duru, ont escorté en toute sécurité des Observateurs Militaires de la Force de la MONUSCO engagés dans une mission de sensibilisation à la reddition volontaire des éléments résiduels de la LRA, et ce, de NabiaPay à Duru.

En Ituri, une nette amélioration de la situation sécuritaire a été observée au Sud du territoire d'Irumu, notamment à Gety, Aveba et Komanda. Les troupes gouvernementales, soutenues par la Force de la MONUSCO maintiennent un dispositif sécuritaire renforcé contre les insurgés du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI). En outre, les opérations conjointes dénommées "Iron Stone" (Pierre d'acier), "Eagleclaw" (les serres de l'aigle) et "Tiger Punch" (Coup de patte du Tigre), initiées respectivement le 21 octobre 2013, le 23 décembre 2013 et le 30 avril 2012 par la Force de la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) se sont poursuivies normalement dans ce district. Les postes opérationnels des bataillons marocain et bangladais déployés dans le district

susmentionné ont à cet effet mené de jour comme de nuit des patrouilles motorisées et à pied dans le but d'interdire toute activité négative des groupes armés contre les populations civiles.

Rappelons que les Casques bleus du 1^{er} bataillon bangladais de la Force de la MONUSCO mènent quotidiennement quatre (04) patrouilles intensives à Bunia ainsi que dans les régions environnantes, dans le but de dominer le terrain, dissuader toute infiltration des groupes armés dans le district et protéger les populations civiles.

Le 22 janvier 2014, les soldats de la paix du 2^{ème} bataillon bangladais du poste opérationnel de la Force de la MONUSCO de Fataki ont mené dans cette localité et les régions environnantes des patrouilles intensives de domination de terrain, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, mais aussi d'apprécier l'état des infrastructures existant dans la zone et protéger les populations civiles.

Le même jour, dans le cadre du soutien aux opérations d'assistance aux personnes déplacées, les troupes onusiennes déployées au poste opérationnel de Bogoroont assuré la sécurité des agents du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de ceux du Haut - Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

Les 22, 24 et 25 janvier 2014, cent soixante-onze (171) patients souffrant de pathologies diverses

ont été soignés à titre gracieux au cours de campagnes médicales spéciales organisées par les postes opérationnels de la Force de la MONUSCO déployés à Bukiringi, Aveba, Fataki (précisément dans la région de Djugu) et Mahagi.

À Nord-Kivu, les opérations initiées dans le "Grand Nord" par les troupes gouvernementales contre les rebelles de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), soutenues en cela par la Force de la MONUSCO, se sont poursuivies normalement

et ont contribué à l'amélioration progressive du climat sécuritaire dans cette province. Par ailleurs, la Brigade du Nord-Kivu de la Force de la MONUSCO a conduit avec succès ses différentes opérations unilatérales, notamment "Goma Usalama" (La paix à Goma), "Seema Suraksha" (Surveillance des régions frontalières), "Amani Kisiwa", "Rutshuru Amani" (La paix à Rutshuru), "Lushali", "Blue gaze" (Regard bleu), "Amani Mbau" (La paix à Mbau), "Usalama Pinga" (La paix à Pinga), "Chaukas", "Wide awake" (Réveil total), "Iron wall" (Mur de fer), "Silver bullet" (Balle d'argent), "Silent gun" (Arme silencieuse), "Blue shield" (Bouclier bleu), "Blue helmet" (Casque bleu), "Velvet fist" (Poing en velours) et "Vigil" (Surveillance).

Ces opérations se sont caractérisées par la conduite de patrouilles aériennes, motorisées et à pied, de jour comme de nuit, dans les différents quartiers de la ville de Goma, les territoires de Rutshuru, Walikale, Nyiragongo, et Masisi. Les troupes onusiennes des bataillons indiens (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}), celles du bataillon népalais et des Forces spéciales jordaniennes de la Force de la MONUSCO, ont mené dans ce cadre depuis le 21 janvier 2014, des patrouilles intensives dans les quartiers Mabanga, Ndosho et Katoyi de Goma ; à Ndijingala, Butrande, Bisheshe, Kashebere, Nyabiondo, Mpofo, Buniyampuli, Rwindi, Kanyabayonga, Nyanzale. Loufu, Kirumba, Mbogho, Mabenga, Beni et Kibumba, afin de dominer le terrain et d'interdire toute présence des forces rebelles.



Patrouille d'un contingent béninois dans la région de Bendersa, Katanga

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Les Casques bleus du 2^{ème} bataillon Indien et ceux du bataillon Uruguayen de la Force de la MONUSCO ont également mené les 23 et 24 janvier 2014, des patrouilles aériennes de longue portée au-dessus de l'axe Nyamilima-Ishasha-Nyakakoma-Kamororo-Vitshumbi-Katweguru-Nyamilima et des régions de Biñunguñungu (12 kilomètres au Sud de Pinga), Montluola (8 kilomètres au Sud-ouest de Pinga) et Besse (8 kilomètres au Nord-est de Pinga), dans le but d'évaluer la situation sécuritaire et dissuader toute activité des forces négatives. Ces opérations sont initiées dans le but de dominer le terrain, consolider les acquis de la débâcle du M23, interdire les activités des groupes armés, surveiller les frontières congolaises, soutenir les "îlots de stabilité", collecter les informations sur les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et les différents groupes Mayi-Mayi, rassurer et protéger les populations civiles.

Le 26 janvier 2014, les Casques bleus du bataillon Tanzanien de la Brigade d'Intervention de la Force de la MONUSCO basés à Mavivi ont mené des patrouilles intensives sur l'axe Mba-

Erengeti, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, interdire les activités des groupes armés et protéger les populations civiles. La situation sécuritaire sur cet axe a été jugée calme, mais demeure toutefois imprévisible.

A partir du 21 janvier 2014, quarante et un (41) éléments en provenance de différents groupes armés, se sont rendus aux troupes onusiennes, congolaises et aux bureaux DDRRR déployés dans la province, notamment à Nyanzale, Otobora, Tongo, Lubero, Katale. Il s'agit de cinq (05) éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) [avec une (01) arme AK-56, une (01) arme AK-47 et une (01) arme d'un autre type ainsi que des munitions], cinq (05) du groupe Mayi-MayiRahiyamutomboki, vingt-cinq (25) de l'Union des Patriotes Congolais pour la Paix (UPCP) [avec onze (11) armes AK-47 et des munitions], cinq (05) du Front Populaire Congolais (FPC) [avec quatre (04) armes AK-47, une (01) arme AK-56 et des munitions] et un (01) du groupe Mayi-MayiNziza [avec une (01) arme AK-47].

Au Sud-Kivu, les opérations menées par les Forces onusienne et congolaise ont permis de

maintenir l'environnement sécuritaire sous leur contrôle. En effet, les Casques bleus déployés dans cette province, ont poursuivi la conduite de leurs huit (08) opérations, dont sept (07) unilatérales et une (01) conjointe avec l'armée congolaise.

Il s'agit des opérations: "*KimbilioSalama III*" (Safe refuge III, Refuge sûr III), "*Safeguard III*" (Protection III), "*Mksha II*", "*Outreach*" (Longue portée), "*Amaniyakudumu II*" (La paix durable II), "*Safe water III*" (Eaux sûres III), « Safari majini » (Navigation sûre), et "*South sailboard*" (Navigation vers le Sud); menées dans le but de combler le vide sécuritaire créé par le redéploiement des unités FARDC au Nord-Kivu, mais également protéger les populations civiles. Depuis le 26 janvier 2014, dans le cadre des opérations unilatérales "*KimbilioSalama III*" (Safe refuge III, Refuge sûr III), "*Safeguard III*" (Protection III), "*Mksha II*", "*Amaniyakudumu II*" (La paix durable II) visant à protéger les populations civiles; les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} bataillons Pakistanais de la Force de la MONUSCO ont déployé plusieurs postes opérationnels, notamment à Nacheembe, Mutarule, Nyamirera, Bulenga, Bobokoboko, Kitu, Tusila, et Chulwe. Des patrouilles

motorisées intensives de domination de terrain ont également été menées pendant la même période par les Casques bleus du 3ème bataillon Pakistanais de la Force de la MONUSCO, conformément aux objectifs de l'opération unilatérale dénommée "Outreach" (Longue portée) dans la région de Lumanya, située à 21 kilomètres au Sud-est de Minembwe.

D'autres patrouilles de longue portée ont été menées le 27 janvier 2014, dans le cadre de l'opération "Safari majini" (Navigation sûre) par la compagnie Uruguayenne de Patrouille Navale de la MONUSCO (URPAC), entre le port de Kalundu et Kavimvira, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, d'interdire

Au Katanga, la recrudescence des activités négatives des groupes Mayi-Mayi Gédéon et Bakata-Katanga, rend le climat sécuritaire volatile, particulièrement dans les territoires de Pweto, Manono et Mitwaba. Le 23 janvier 2014, le Commandant de la Force de la MONUSCO, le Lieutenant-Général Carlos Alberto Dos Santos Cruz, a participé à la cérémonie de remise des médailles aux Casques bleus du 7ème bataillon béninois de la Force de la MONUSCO, présidée par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Une femme déplacée par la guerre à Munigi dans la province du Nord Kivu

Unies et Chef de la MONUSCO, monsieur Martin Kobler. Des briefings exhaustifs sur la situation sécuritaire prévalant dans cette

contrée lui ont également été livrés par les commandants du Secteur du Katanga et du 7ème bataillon Béninois de la MONUSCO ■



Photo MONUSCO/Sylvain Liechthi

Evacuation à Goma d'un blessé de guerre par une équipe médicale de la Section des affaires civiles de la MONUSCO après les combats entre les FARDC et le M23 à Kitchanga, Nord Kivu, le 27/02/2013

Regards sur la section correctionnelle de la MONUSCO

L'appui à l'administration pénitentiaire, ou plus précisément la section correctionnelle l'une des plus importantes de la MONUSCO, a été créée dans le cadre du soutien que la Mission apporte aux institutions pénitentiaires de la République démocratique du Congo. A cet effet, la MONUSCO mène des actions judiciaires sur terrain pour renforcer, aussi bien les structures nationales que les compétences ou les capacités des gestionnaires des établissements pénitentiaires congolais. Cet appui se poursuit à travers des cycles de formation, qui permettent aux gestionnaires congolais de maîtriser les questions pénitentiaires.

L'unité correctionnelle de la MONUSCO contribue également à l'amélioration des conditions de vie des prisons et des détenus ; elle évalue la situation générale du respect des droits des détenus ; participe activement à la lutte contre l'impunité en faisant connaître et appliquer les normes des Nations Unies en matière de traitement des détenus.

Les structures de formation du personnel

pénitentiaire congolais étant en désuétude depuis une quinzaine d'années, l'action d'outiller et de renforcer les capacités des responsables des prisons dans la gestion de leurs établissements est d'une grande nécessité pour que ce maillon de la chaîne pénale puisse jouer pleinement son rôle dans la restauration de l'Etat et la lutte contre l'impunité.

L'Unité pénitentiaire de la MONUSCO, dans sa mission de soutien et d'appui, collabore étroitement avec les autorités congolaises, à l'ouest comme à l'Est du pays, à travers le programme de formation continue, un véritable gage d'une bonne exécution des actions de réformes engagées par le Ministère de la justice et des droits humains.

Comment, par exemple, la mission de cette unité est-elle perçue dans l'Est du pays ? Un coup de projecteur sur les activités de cette section à Uvira, dans la province du Nord Kivu, à travers une interview accordée par Bado B. Herman, chef d'équipe de la section correctionnelle du bureau de la MONUSCO, à notre collègue Laurent Oussu, pour le compte d'ECHOS DE LA MONUSCO.

ECHOS DE LA MONUSCO : Depuis combien de temps l'unité de correction a-t-elle été absente d'Uvira. Et depuis quand êtes-vous en poste ici à Uvira ?

Bado Herman : Merci, à l'ouverture du Sous bureau MONUSCO ici à Uvira en 2004, la section "Correction" n'était pas présente. Ce n'est qu'à partir du mois de mars 2013, plus précisément le 03 que la section a été représentée au bureau de la MONUSCO Uvira avec trois staffs. Mais avant que nous ne soyons ici, la section correction basée à Bukavu faisait le suivi de temps en temps à la prison d'Uvira.

Qu'est-ce qui a motivé l'affectation de cette unité à Uvira ?

La motivation est sans doute du fait des rapports qu'établissait le bureau de correction Bukavu et aussi la demande du chef de bureau Monusco Uvira au chef de la section basée à Kinshasa sur la nécessité que l'unité correctionnelle soit présente ici à Uvira. C'est certainement aussi au regard de l'effectif des détenus de la prison qui était sans cesse croissant. Ils ont alors jugé que pour un tel effectif, il était judicieux d'accompagner le personnel pénitentiaire d'Uvira dans leur façon de travailler, en vue de promouvoir le respect des normes internationales en matière pénitentiaire. Et renforcer ainsi les capacités opérationnelles du personnel pénitentiaire d'Uvira.

Quel a été votre constat sur la situation carcérale dans votre zone de couverture à votre arrivée ?

À notre arrivée, nous avons fait une évaluation de la situation de la prison d'Uvira d'abord, afin de dégager l'état réel de la prison construite depuis 1948 selon le directeur de la prison. La prison construite pour une population carcérale de 150 personnes était à notre arrivée à 350 détenus, soit 250% de surpopulation carcérale. Des registres avaient déjà été mis à la disposition du directeur de la prison par notre unité, du matériel aratoire pour la production pénitentiaire a aussi été



L'entrée d'une prison gardée par un militaire congolais à Dungu, province Orientale

remis au directeur quelques jours avant notre arrivée. Le personnel pénitentiaire n'a bénéficié d'aucune formation en matière pénitentiaire hormis le directeur qui a été formé sur le tas. Les policiers n'ont aucune formation en matière de sécurité pénitentiaire. Des cas de pratiques pénitentiaires acquises par expérience et appliquées selon les humeurs du personnel, lors des visites des parents des détenus à la prison, les policiers rackettant les usagers de la prison...pour ne citer que cela ont été constatés.

Qu'avez-vous fait pour améliorer à cette situation ?

Pour répondre à la situation, nous avons entrepris la formation sur site du personnel pénitentiaire, et des policiers en matière de surveillance, de fouille et d'accueil des visiteurs. Nous avons mis à la disposition du greffe du matériel bureautique, nous avons donné une tenue de travail aux personnels pénitentiaires pour les jours d'affluence à la prison, afin de les distinguer des usagers de la prison. Un plaidoyer a été fait auprès des autorités administratives locales afin qu'ils s'intéressent davantage à la prison. Deux ateliers de formation ont été organisés à

l'intention du personnel (à Fizi et Uvira) pénitentiaire à Bukavu en vue de renforcer leurs capacités. Pour Fizi, nous avons fait un plaidoyer auprès des autorités locales afin d'améliorer la prise en charge alimentaire des détenus de Fizi et aussi déployer plus d'agents de sécurité pour la prison.

Parlez- nous de votre bilan en 2013. Comment le jugez-vous ?

Les conseillers pénitentiaires de la Monusco ont la responsabilité d'appuyer le directeur dans la gestion quotidienne des prisons, en les accompagnant à l'instauration des bonnes pratiques et au respect des normes et standards internationaux en matière pénitentiaire. En somme, au quotidien nous vérifions avec le directeur de la prison les détentions irrégulières et nous transmettons la liste à l'autorité judiciaire civile ou militaire en vue de prendre des mesures qui s'imposent. Nous tenons des séances de formation sur site avec le personnel afin qu'ils acquièrent les bonnes pratiques pénitentiaires. Nous travaillons à la réduction de longues détentions provisoires et facilitons l'accès aux mesures d'individualisation de la peine (par exemple, la libération conditionnelle,

les remises de peines, les grâces, l'emploi des détenus dans les corvées extérieures.)

En vue de promouvoir la réinsertion sociale des détenus, nous avons organisé une formation au profit des détenus pour la fabrication de savon, pâtisserie et pain durant une semaine à la prison. Toujours en vue de faciliter la réintégration des détenus à un projet des activités génératrices de revenus a été organisé à la prison, sur la fabrication et la vente de blocs de ciment et claustras, une formation en coupe et couture et à la fabrication des savons. Ce projet continue et les détenus s'y donnent à cœur joie.

Bientôt, la construction d'un quartier pour les détenus femmes verra le jour même grâce à ce projet réalisé par nous. Je peux dire que le bilan est positif parce que beaucoup de choses ont évolué positivement depuis notre arrivée ici à Uvira. Nous nous battons afin que l'autorité administrative locale s'approprie la question pénitentiaire. A cet effet, un comité de suivi de la détention a été mis en place et présidé par l'administrateur du territoire d'Uvira. Il a pour rôle de visiter le plus souvent la prison et de donner des avis sur les conditions de détention à la prison et d'y apporter des solutions ■



Une vue de nuit de la ville de Goma au pied du volcan Nyiragongo

Vivre aux pieds des volcans de Nyiragongo et Nyamuragira

✉ Par Clara Pandovan/MONUSCO

Les volcans sont sans doute les phénomènes de la nature les plus impressionnants tant par leur complexité scientifique que par le mysticisme qu'ils dégagent. La ville de Goma et ses environs sont entourés de volcans appartenant à la chaîne des Virunga. Deux sont en activité : le Nyiragongo, le volcan le plus dangereux d'Afrique et le Nyamuragira le plus actif. Imprévisibles et très complexes, ces deux volcans sont des cas d'école pour des volcanologues du niveau d'Haroun Tazieff. Après la dernière éruption meurtrière du Nyiragongo, en 2002, les Nations Unies ont participé à la professionnalisation de l'Observatoire Volcanologique de Goma (l'OVG) et lui apporte un soutien financier, scientifique et logistique. Hélas, depuis

décembre 2013 le projet a cessé et à l'heure actuelle l'OVG cherche de nouveaux bailleurs. Cela s'impose car avec une population de plus d'un million d'habitants et des expatriés de plus en plus nombreux à Goma, un volcan si dangereux ne peut rester sans surveillance et il est impératif d'avoir, en cas d'éruption volcanique, un plan de contingence à jour.

Des Volcans mythiques

Le Nyiragongo, le "*grand frère*" a été rendu célèbre par Haroun Tazieff dans les années 40. Il reste le volcan le plus mythique. Situé à plus de 3400 mètres d'altitude, son lac de lave est le plus grand du monde. Il n'est pas de magazines qui n'aient présenté un jour les photos spectaculaires de des coulées de lave et du panache gazeux qui sortent

de son cratère. D'ailleurs son ascension, confiée aux rangers de l'Institut Congolais de la Conservation de la Nature (ICCN) est devenue un must touristique. Le "*petit frère*", le Nyamuragira est aussi devenu célèbre lorsqu'il est entré en éruption en 2011. Touristes, photographes, scientifiques du monde entier, tous se sont précipités pour voir ce spectacle qui, si destructeur, n'en demeure pas moins époustouflant.

La communauté internationale vole au secours de l'OVG

L'Observatoire Volcanologique de Goma a été créé peu après l'éruption du Nyiragongo en janvier 1977. Il fait partie du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique (MESURS) Depuis l'éruption du

Nyiragongo en 2002 les Nations Unies l'ont doté d'un système de suivi aux standards internationaux (réseau sismique, outil de suivi de la variation de concentration des gaz émis par les volcans, instrument d'analyse des eaux) et d'un outil de communication internet qui leur permet de communiquer avec les scientifiques internationaux. De plus, en 2006 un projet "Prévention et Analyses des Risques Naturels en RDC" fut lancé avec pour objectif de surveiller, analyser et prévenir les risques des volcans actifs des Virunga. Ce projet confié au Bureau des Nations Unies pour les services d'Appui aux projets (UNOPS) a été dirigé par le volcanologue de l'Université de Naples le professeur Dario Tedesco. Le projet a bénéficié du financement de l'Union européenne et de la coopération Suisse jusqu'au mois de décembre 2013.

Aujourd'hui, l'OVG est à la recherche d'autres bailleurs de fonds. Il faut dire qu'avec une population de plus d'un million d'habitants à Goma et un nombre de plus en plus important d'employés du système des Nations Unies, il y a urgence à assurer un monitoring constant par une équipe de volcanologues nationaux et internationaux solidement formés.

Que faut-il pour prévoir une éruption volcanique ?

Tel est le rôle de l'Observatoire



Photo MONUSCO/Serge Kasanga

Des coulées de lave...

volcanologique de Goma. Mais ce n'est pas aussi simple que cela peut paraître. Le Nyamulagira dont l'activité est intense depuis plus d'un an a inquiété les scientifiques de l'OVG qui sont descendus à l'intérieur de son cratère. Dans son rapport du 27 janvier 2013, le chercheur Kasereka Mahinda indiquait qu'une éruption devait avoir lieu "dans quelques jours" ce qui avait provoqué un vent de panique. L'éruption n'ayant pas eu lieu la question qui revient fréquemment

est celle de savoir : pourquoi l'éruption prévue par Kasereka n'a-t-elle pas eu lieu ? Il est vrai que l'activité du Nyamuragira est intense depuis avril 2012, ce que Dario Tedesco avait déjà souligné, néanmoins, pour ne pas se tromper il est indispensable se baser essentiellement sur les données scientifiques fiables dont dispose l'OVG.

Que faire en cas d'éruption

Une épée de Damoclès pèse sur Goma. Les risques sismiques et volcaniques sont bien réels tout comme celui d'un dégazage limnique. La mise en place d'un système d'alerte est compliqué d'autant plus que les laves se déplacent à grande vitesse. Tout ceci souligne l'importance des travaux de l'UNOPS et de l'OVG. La difficulté est que la ville de Goma s'accroît de jour en jour.

Alors qu'en est-il du plan de contingence ? Plusieurs scénarii ont été acceptés en 2009 en cas d'éruption du Nyiragongo et du Nyamuragira. Néanmoins, ces scénarii nécessitent une lourde logistique vu le nombre d'habitants qui habitent autour des volcans. En ce qui concerne le Nyamuragira, un maximum de 100 000 personnes seraient exposées si l'éruption se fait vers le sud. Quant au Nyiragongo le chiffre est impressionnant, car plus d'un million de personnes vivent à Goma et aux alentours y compris à Gisenyi. Il est donc capital que ce plan de contingence puisse être appliqué en cas d'éruption de l'un ou de l'autre de ces deux majestueux mais dangereux volcans ■



Photo MONUSCO/Serge Kasanga

...et du panache gazeux sortant du cratère du volcan Nyiragongo

Plus jamais de Kadogo



**Le recrutement d'enfants
est un crime**